

**SYNDICAT DES
ENSEIGNANTS
ROMANDS** **SER**

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2009

Avertissements

L'emploi du masculin dans ce document est uniquement destiné à en faciliter la lisibilité. Il est bien entendu qu'il recouvre des termes génériques convenant aussi bien à des hommes qu'à des femmes.

Dans le présent rapport d'activité, est mise en exergue (par un encadré partiel), dans une partie des textes, une conclusion un peu plus personnelle du signataire de l'article. Souhais, espoirs, coups de gueule sont ainsi placés en évidence par rapport aux éléments plus conventionnels du document.



1. Introduction

2. Prises de position Communications – Informations

- 2.1 Educateur
- 2.2 Site internet
- 2.3 Communiqués de presse
- 2.4 Contributions, interventions
- 2.5 Consultations
- 2.6 Enquêtes et sondages

3. Fonctionnement interne

- 3.1 Présidence et secrétariat général
- 3.2 CoSER
- 3.3 Gpil. SRL
- 3.4 Gpil. ARE
- 3.5 Gpil. Congrès
- 3.6 Groupe «Règlements»
- 3.7 Groupe «Archives»
- 3.8 Commissions permanentes
 - 3.8.a CP/SER
 - 3.8.b Commissions AAM
 - 3.8.c Commission ES

4. Fonctionnement au niveau romand CIIP

- 4.1 Rencontres SER-CIIP
- 4.2 CP/CIIP
- 4.3 COMETE
- 4.4 CRE
- 4.5 COMEVAL
- 4.6 Conseil de la coordination
- 4.7 CMF
- 4.8 REREF
- 4.9 RERLANG
- 4.10 Gr. d'accompagnement
«Projet Profils de connaissances/compétences»
- 4.11 GREDD
- 4.12 Commission CIIP-FORDIF
- 4.13 GMO PISA

5. Fonctionnement au niveau suisse CDIP

- 5.1 Plénières CDIP
- 5.2 HarmoS
- 5.3 Conférence de coordination TIC & Formation
- 5.4 Groupe «Catégorisation des diplômés»
- 5.5 Commissions de reconnaissance des diplômes
 - 5.5.a infantine et primaire
 - 5.5.b secondaire I

6. Fondation CPA

7. Appartenances

- 7.1 IE
- 7.2 CSEE
- 7.3 CSFEF
- 7.4 Ebenrain et Intergroupe de travail

8. Collaborations

- 8.1 LCH
- 8.2 FAPERT
- 8.3 CROTCEs
- 8.4 SSPES
- 8.5 IRDP
- 8.6 FED et FEE
- 8.7 Schulen nach Bern
- 8.8 epch.ch
- 8.9 USS
- 8.10 Congrès CSQ
- 8.11 UNSA
- 8.12 Réseau «Education et solidarité»
- 8.13 Conférence internationale de l'éducation

9. Services aux membres

- 9.1 Generali

10. Sigles

11. Rendez-vous importants





Georges Pasquier

1. Introduction (G. Pasquier)

Le corps professionnel nouveau est arrivé!

Nous l'avons dit à de nombreuses reprises, notre association romande s'est depuis longtemps distinguée dans sa lutte opiniâtre pour une harmonisation et une amélioration de l'école et des enseignants, avec des côtés bien souvent précurseurs.

Le temps passe et les choses évoluent. Les objectifs, les intentions, les volontés politiques, les projets d'harmonisation n'ont jamais été aussi ambitieux qu'aujourd'hui. HarmoS reprend de la vigueur en Suisse alémanique suite à l'acceptation des Bernois et le grand défi d'une école inclusive est plus présent que jamais à tous les niveaux. Pourtant, rien n'est vraiment remis en cause dans l'organisation du travail, et les prescriptions s'ajoutent aux prescriptions dans une belle ambiance de bricolage désorganisé.

Le découragement et la désillusion gagnent les enseignants qui se voient imposer des modalités d'administration qui sont désavouées quelque temps après. Les attentes et les objectifs gonflent mais l'organisation et la pratique de l'école restent les mêmes et les béquilles se multiplient. Soutiens, appuis, accompagnements, mesures compensatoires fleurissent et sont très efficaces dans les textes, sans moyens véritables sur le terrain.

L'école tente de répondre en vrac à toutes les sollicitations et n'a de constante que dans des finalités très déclamatoires au niveau des responsables, mais souvent aussi au niveau des enseignants.

Il est fréquent qu'on annonce des finalités non pas pour les réaliser, mais pour continuer à pérenniser des pratiques qui sont en contradiction avec elles. Celui qui cherche à mettre de la cohérence entre les finalités et les pratiques est parfois beaucoup plus subversif que celui qui se satisfait de discours généreux d'un côté, et de pratiques médiocres de l'autre. Le pédagogue est celui qui lève son petit doigt et dit: «Et si nous faisons ce qu'on dit?»¹

Mais le pédagogue est bien plus fort s'il n'est pas tout seul, et quoi de plus solide et de plus enthousiasmant qu'un véritable corps professionnel?



Disséminés dans 7 cantons qui sont autant de planètes et dans de nombreux établissements plus ou moins vivants, plus ou moins participatifs et qui peuvent être aussi bien un coin de paradis que le plus gris des bahuts, les enseignants romands ont tout à gagner à se forger et à partager une identité de professionnels optimistes.

Le temps est aux grandes ambitions auxquelles seul un corps professionnel résolu peut prétendre pour éviter qu'elles ne se transforment en grandes désillusions. Pour que l'école soit reconnue et fière de ce qu'elle accomplit, il lui faut un corps enseignant professionnel, ambitieux, qui force la reconnaissance et suscite la fierté.

La bataille de la formation initiale n'en est qu'un des aspects mais qui résume bien la construction de l'image du métier. Le SER ne veut pas d'un bachelier qui formate, il exige un master qui forme. La profession mérite mieux qu'une formation au rabais, partielle et partiale. Les enseignants en place doivent s'inscrire dans une même dynamique de prise en charge, constituer un véritable corps professionnel – capable d'être subversif, au sens où l'entend Philippe Meirieu – et faire front chaque fois que l'école, et donc la qualité du travail sur le terrain, sont en jeu. Le corps professionnel nouveau doit advenir et le SER s'emploie à le promouvoir.

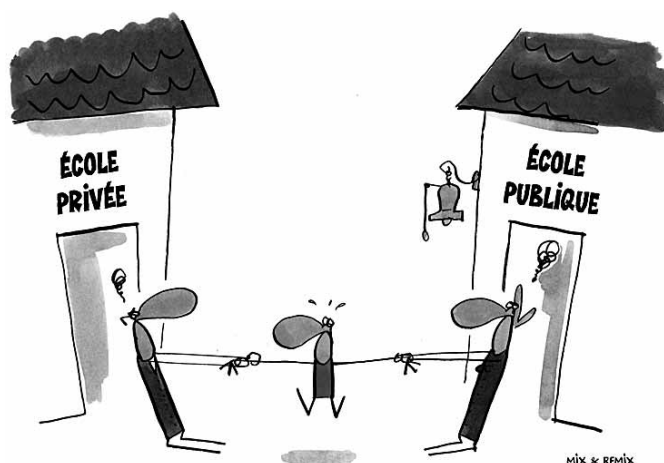
¹ Philippe Meirieu, Colloque HarmoS du DFJC/VD du 26.09.2009



Nicole Rohrbach

2.1 Educateur (N. Rohrbach)

*La bibliothèque scolaire, une clé pour les savoirs – Dieu : en classe ou derrière la porte? – Les objets, outils pour enseigner – Des concours pour aimer les maths – Un goût de sciences – Le jugement professionnel en évaluation – L'ère des standards s'annonce en Suisse – L'intégration des TIC... Les dossiers de l'Éducateur ont continué en 2009 à explorer des domaines variés, avec en point d'orgue un numéro spécial dont le Comité de rédaction est particulièrement fier: *Ecole privée – Ecole publique*.*



Le clin d'œil de 2009:
Les actions «billets de cinéma gratuits», proposées dans presque chaque numéro grâce à l'entregent de notre critique-ciné Marc Houvet (merci à lui!), nous démontrent que l'Éducateur touche bien toutes les régions de la Romandie. Les demandes de billets émanent de partout, vraiment, et nous obligent à réviser notre géographie!

Un vœu pour 2010:
Le Comité de rédaction accueillerait volontiers un/des regard-s jurassien-s et/ou valaisan-s qui complèteraient ses vues genevo-vaudo-fribourgo-neuchâteloises... Appel aux intéressés!

Plusieurs de ces dossiers ont vu le jour grâce à d'intéressantes et enrichissantes collaborations externes, comme:

- *Le projet Détection et intervention précoces*, réalisé notamment par la Haute école fribourgeoise de travail social et le Centre de compétences suisse en promotion de la santé et prévention (Radix);
- *Le développement? Durable!*, dû à l'initiative des Fondations FEE et FED, dossier marquant pour la rédaction puisqu'il a été publié dans les trois langues nationales (en allemand dans BildungSchweiz, en italien dans Scuola ticinese) et qu'il a consacré

une coopération avec notre cousin alémanique BildungSchweiz;
 – enfin, *D'ardoise et de plume: un siècle d'école jurassienne*, a résumé l'ouvrage éponyme écrit par le groupe Mémoire de l'école jurassienne.
 Côté Comité de rédaction – toujours épaulé au secrétariat par Véronique Jacquier Darbellay – l'équipe des «quatre as», formée de Simone Forster, Etienne Vellas, Nicolas Perrin et Christian Yerly, a retrouvé cet automne son «cinquième élément», José Ticon, de retour d'une année sabbatique.

2.2 Site internet (G. Pasquier)

Avec sa double entrée SER – Educateur, le site internet permet de se tenir au courant des actualités romandes et des parutions du journal, comme il permet aussi de plonger dans le passé des congrès (depuis 1866), des dossiers de l'Éducateur (depuis 1990) ou de la vie de chaque association cantonale (depuis août 2000). Les prises de position successives du SER sont également disponibles, ainsi que les retours des différentes manifestations organisées par la faîtière. De nombreux fichiers audios d'exposés, de conférences et de tables rondes peuvent être écoutés en «streaming». A noter l'utilisation du site qui a permis le grand succès de participation lors de la Semaine de la lecture 2008, et qui a vu afficher en ligne plus de 700 productions de classes et d'élèves pour lesquelles les internautes ont pu voter. Le système sur lequel le site est construit et géré s'avère aujourd'hui dépassé et une nouvelle configuration est en chantier. Le nouveau site devrait voir le jour dans le courant du printemps. Le secrétariat du SER est à l'écoute de toute proposition ou critique concernant tant la forme que le contenu du site, et de toute suggestion pour la nouvelle formule.

A relever par ailleurs qu'internet est aussi utilisé pour faciliter le travail des collègues engagés dans le SER. Un site protégé est ainsi à disposition des membres du CoSER et représente une considérable bibliothèque en ligne. D'autres sites spécifiques (toujours protégés) ont été créés à l'intention des membres de l'AD, de ceux de la commission pédagogique et de ceux de la commission «enseignement spécialisé».
Cette organisation permet à toutes et à tous d'avoir accès facilement à de nombreux documents et d'être tenus au courant à tout moment d'informations importantes.





Nicole Trincherio

2.3 Communiqués de presse (N. Trincherio)

Voici les communiqués adressés aux médias:

– De meilleures chances pour tous les élèves – 10.11.2008

Suite aux référendums des Grisons, de St-Gall, de Thurgovie et de Zürich, un appel est lancé conjointement par LCH, le SSP, «economiesuisse», l'USS et le SER pour que le corps électoral de ces cantons soutienne le Concordat HarmoS et la plus-value pédagogique décisive qu'il ne manquera pas d'apporter pour autant qu'il bénéficie d'un large appui de la population suisse.

– Les enseignants et la police disent OUI à la loi fédérale sur les stupéfiants – 11.11.2008

Avec ce communiqué de presse, LCH, le SER et la Fédération suisse des fonctionnaires de police expriment pour la première fois leur position commune sur la politique des stupéfiants. Si les trois associations soutiennent la révision fédérale de la loi sur les stupéfiants, elles sont en revanche très critiques à l'égard de l'initiative pour la légalisation du cannabis.

Ces textes sont disponibles à l'adresse:
www.le-ser.ch/ser/docu/comm_presse.html

2.4 Contributions, interventions (G. Pasquier)

Le président du SER et les présidents cantonaux sont régulièrement appelés à réagir ou à s'exprimer dans les médias et à différentes occasions (réunions, congrès, forums, etc.). Il est impossible de relater ici ces

interventions de manière exhaustive.

Les journaux régionaux, les radios et les TV locales ont de plus en plus recours aux responsables syndicaux cantonaux et romands, dès qu'un sujet d'éducation devient d'actualité, ou lors d'événements plus spécifiques (par exemple, page complète dans «La Liberté» lors du départ de Marcel Bulliard).

Sur RSR1, ce sont les émissions *Forum* et *On en parle* qui citent le plus souvent le SER.

S'il est un exercice qui n'est pas facile pour vos responsables syndicaux, c'est bien celui des réactions «à chaud».

Sur les sujets déjà traités par le SER, ayant fait l'objet d'une prise de position, il est assez simple de répondre, mais il s'agit le plus souvent de thèmes d'actualité face auxquels il faut positionner notre faïtière.

Merci à tous les membres qui lisent ou entendent ces interventions de donner à leurs auteurs un retour toujours bienvenu!

2.5 Consultations (N. Trincherio)

La fâtière romande a répondu aux consultations suivantes:

AU NIVEAU ROMAND:

– **Projet de Plan d'études romand (PER)**

Le SER s'est donné les moyens nécessaires en mandatant notamment sa Commission pédagogique pour répondre de manière fouillée à cette consultation.

AU NIVEAU NATIONAL:

– **Projet de stratégie et de programme de travail pour la coordination à l'échelle nationale de l'enseignement des langues étrangères dans les écoles de formation générale du secondaire II**

Si le SER a salué la volonté de la CDIP de définir une coordination de l'enseignement des langues au secondaire II, il a regretté que ce programme de travail ne concerne que les écoles de formation générale et ne s'étende pas aux écoles professionnelles.

– **Profil pour les formations complémentaires «Direction d'établissement scolaire»**

En préambule à sa réponse, le SER a déploré que cette consultation n'ait pas été précédée d'une réflexion de fond sur le rôle et l'importance de la direction d'établissement scolaire qui aurait pu déboucher sur un véritable concept de gouvernance, avec des propositions de modèles alliant aspect administratif et leadership pédagogique.

A consulter à l'adresse: www.le-ser.ch/ser/docu/rep_consult.html

En outre, à l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, deux consultations sont en cours au niveau suisse:

– **Audition au sujet du projet d'exigences minimales concernant la formation disciplinaire (théorie et pratique) requise pour l'enseignement de la musique en tant que discipline du RRM**

Délai de réponse: 30 octobre 2009

– **Consultation sur la catégorisation des diplômes d'enseignement**

Délai de réponse: 30 novembre 2009



Reto Gritti

2.6 Enquêtes et sondages (R. Gritti)

Régulièrement sollicité, le SER a répondu en 2009 à deux enquêtes majeures émanant de l'IE et relatives à:

L'impact de la crise économique mondiale sur le secteur de l'éducation

En janvier dernier, l'IE a lancé cette enquête qui a permis de rassembler des informations importantes provenant de près de 40 pays représentant toutes les régions du monde. Elle visait deux objectifs:

- a) Evaluer la portée de l'impact de la crise économique dans le monde entier.*
- b) Déterminer, d'une manière ciblée, quel a été cet impact sur les personnels de l'éducation et comment les différents syndicats y répondent.*

L'enseignement et la formation professionnels (EFP)

Cette étude a été lancée pour distinguer les effets de la libéralisation du commerce sur le secteur EFP et sur la condition des enseignants. Les résultats de cette enquête seront utilisés par l'IE pour élaborer un ensemble de politiques globales sur l'enseignement et la formation professionnels ainsi que pour développer un plan de travail avec échéancier pour les prochaines années.



Reto Gritti et Georges Pasquier

3.1 Présidence et secrétariat général

(G. Pasquier et R. Gritti)

Encore en pleine restructuration l'an passé, le fonctionnement de l'articulation entre présidence et secrétariat général a fortement évolué cette année. Une redistribution des tâches plus efficace et performante a permis au président de se consacrer davantage aux fonctions de représentation et au traitement des dossiers. La gestion des sites a, par exemple, pu être reprise intégralement par le secrétariat.

La normalisation tant attendue des gestions administrative et financière est maintenant un fait acquis, et le secrétaire général a pu développer cette année toute une série d'études comparatives intercantionales au profit des associations (grilles horaires – comparaisons des plans d'études des HEP – progressions salariales – décharges pour raison d'âge des enseignants).

Après deux ans d'activité, de nouvelles charges de représentation ont pu lui être assignées, allégeant d'autant les tâches assumées par le président. L'augmentation de travail résultant de l'accélération en volume et en complexité des dossiers arrivant sur les plans national et romand peut ainsi être appréhendée sans trop de difficultés.

La présente année, qui est exempte de manifestation majeure (Assises, Congrès...), a permis une attention plus soutenue aux efforts de réorganisation. Un indispensable travail d'archivage et de tri sélectif a pu être ainsi réalisé durant l'été et d'importants chantiers mis en œuvre (réorganisation du site internet).

Un petit coup d'œil dans le rétroviseur peut montrer le chemin parcouru ces dernières années, avec le sentiment d'être enfin au bout du tunnel. Le SER a besoin d'un outil efficient, il risque d'en avoir besoin encore davantage ces prochains mois. Le fait de pouvoir travailler dans une structure stabilisée ne peut qu'être bénéfique pour tous les collaborateurs et, partant, pour les membres.

3.2 CoSER (G. Pasquier)

La stabilité dans le fonctionnement du CoSER, évoquée dans le précédent rapport d'activité, s'est encore renforcée cette année. Les soucis et l'énergie investis dans le fonctionnement du SER sont réduits à la portion congrue et la complexité des dossiers abordés peut être pleinement prise en compte. Par ailleurs, le renouvellement des présidents cantonaux se poursuit, mais la plupart des nouveaux membres ont dépassé les quelques mois indispensables d'adaptation.



Le CoSER

Tout en garantissant une nécessaire continuité, le CoSER de cette fin 2009 peut compter sur un engagement dynamique nouveau.

Dix séances ordinaires d'une journée, plus quatre rencontres plus spécifiques ou thématiques, ont mobilisé les membres du CoSER cette année.

Appelé à traiter des dossiers romands, nationaux, voire internationaux, le CoSER a joué aussi pleinement son rôle de mise en relation des associations cantonales et de partage des problèmes plus spécifiquement locaux. La montée en puissance des harmonisations tant nationales que romandes ne donne que plus d'importance et de volume au travail du CoSER. La phase de leur mise en œuvre qui s'annonce ne va qu'ajouter encore à la pression qu'il devra assumer.

Sans prétention d'exhaustivité, on peut énumérer en vrac quelques dossiers qui ont alimenté le pensum du CoSER au cours de cette année 2009: le plan d'études romand, les directions d'établissement, l'enseignement des langues, la

formation des enseignants, les moyens d'enseignement, le statut des enseignants, le congrès 2011, l'enseignement dans les pays francophones, HarmoS, les standards, le libre choix de l'école, les pénuries d'enseignants, la protection juridique, le programme d'activité de la CIIP, les Assises romandes 2010, les TIC, l'évaluation, les lignes directrices du secondaire I, la revue «Ecole romande», les partenariats, l'éducation au développement durable, les défenses syndicales, la mise en œuvre de la RPT, le Comité syndical européen de l'éducation, la recherche en éducation, les votations cantonales, la collaboration avec LCH, la gestion des sites, la coopération avec les parents d'élèves et leurs associations, l'organisation de l'Éducateur, etc.

Malgré les agendas chargés des présidents cantonaux, le CoSER tient à ses rencontres régulières. En effet, le niveau d'harmonisation toujours plus élevé, à l'échelon national comme à l'échelon romand, nécessite des informations, des compétences et une union des forces toujours plus grande. Les participations européennes et internationales, même si elles ne paraissent pas toujours immédiatement utilisables, apportent des indications et une dimension supplémentaires très utiles dans la gestion des associations cantonales. Les membres du CoSER développent des compétences d'équilibristes entre les différents niveaux. Leur engagement fait la force du SER. Il est proportionnel à la complexité des problèmes comme l'est le dépassement récurrent du temps prévu à l'ordre du jour de chaque séance.

3.3 Gpil. SRL (J. Marti)

«Guérir» était le slogan choisi pour la Semaine romande de la lecture qui s'est déroulée du 24 au 28 novembre 2008. La 5e édition s'est achevée sur une note très positive; l'énorme succès rencontré le prouve indéniablement. En guise de lancement, un cycle de conférences «La compréhension en lecture: quelles pratiques pour mieux comprendre?» a été animé par Roland Goigoux.

Puis la semaine a été principalement consacrée à imaginer la fin des histoires écrites par Bernard Friot, Susie Morgenstern ou Florence Aubry. Le but étant ensuite de faire paraître sur le site les productions des élèves. 722 textes ont ainsi été publiés! Un concours a récompensé les trois classes dont les contributions ont obtenu le plus de suffrages.

Le groupe de pilotage s'est réuni à 7 reprises pour concocter la 6e édition qui aura lieu du **23 au 27 novembre 2009** et dont le thème «**Osez la créativité...**» incitera les participants non seulement à lire, mais aussi à écrire, à inventer et à imaginer des prolongements sous forme de créations théâtrale, artistique, musicale, vidéo...

Osez...

Osez laisser aller vos élèves à la lecture ...

Osez laisser vos élèves libérer leur créativité...

Oser laisser du temps à vos élèves pour lire, créer, inventer, imaginer, rêver...

Osez faire la fête à la lecture en la rendant créative et imaginative!



Après l'importance du lire-écrire, du plaisir de lire et de la compréhension, les thèmes des conférences font le tour des grandes questions de l'enseignement-apprentissage de la lecture-écriture. Et avec l'imagination et la créativité en 2009, c'est une formidable opération pour mettre en valeur l'audace du plan d'études et libérer le génie créateur qui couve dans toutes les classes de Romandie.

La Semaine de la lecture devient un rendez-vous incontournable pour les enseignants qui attendent le thème comme un nouveau défi à se lancer. Oui, il faut des occasions pour sortir de la routine.

Vous voulez en savoir plus, allez donc consulter régulièrement le site: www.le-ser.ch. Des liens intéressants et des informations utiles vous sont également proposés. Le groupe de pilotage se réjouit de vous faire ensuite découvrir, toujours via le site, toutes les œuvres magnifiques, issues du fruit de l'imagination des élèves.

3.4 Gpil. ARE (R. Gritti)

Après avoir tiré un bilan plutôt positif de l'édition 2008, le groupe de pilotage des Assises romandes de l'éducation s'est remis au travail avec enthousiasme, motivation et conviction, malgré le départ de deux de ses précieux membres, à savoir Jacques Daniélou et Walo Hutmacher, qui ont fortement contribué au succès de la dernière édition.

Le Gpil. est résolu à faire des Assises 2010 un succès comparable – si ce n'est meilleur – à celles de 2008.

Après avoir débattu de «**l'autorité de et dans l'école**» lors de l'édition 2008, le Gpil. souhaite continuer la réflexion sur les difficultés du fonctionnement de l'école dans la société et a donc porté son attention sur un thème qui traite à la fois de la structure, de l'autonomie et de l'organisation des établissements scolaires.

Un titre s'est imposé naturellement: «**Y a-t-il un pilote dans l'école?**».

En ce qui concerne l'organisation de la journée et des débats, la formule comprenant plusieurs intervenants avec divers témoignages directs ou filmés semble être retenue.

Au chapitre des données pratiques, relevons que la date de la prochaine édition a été fixée au samedi 25 septembre 2010. Elle aura lieu dans la salle habituelle, au bâtiment Anthropole de l'Université de Lausanne, à Dorigny. A vos agendas!

3.5 Gpil. Congrès (J. Daniélou)

Le dernier congrès du SER a pu décevoir par son contenu et surtout sa fréquentation. A peine 100 affiliés au SER pour décider de ses orientations quadriennales, c'est trop peu. Fort de ce constat, la SPV a proposé de tenter l'organisation, en 2011, d'un congrès multi-sites et multimédia, qui intégrerait également des contacts en vidéoconférence avec d'autres pays.

A ce jour, à l'exception d'un canton qui ne manifeste pas un enthousiasme délirant, cette option semble acquise. Elle apparaît comme supportable financièrement pour le SER.

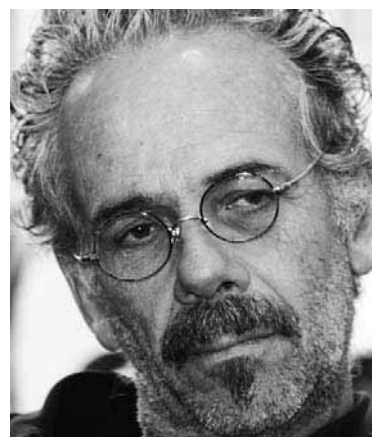
Un groupe de pilotage, composé du CoSER élargi à d'autres collègues motivés, planche sur ce concept, sous la double égide du président du SER et de son secrétaire général. Sur le plan du thème et du contenu, en regard des scénarios de l'OCDE, le Gpil. a, ce jour, retenu la question du futur de l'école – et de sa forme – dans le cadre où ses missions ne cessent de se multiplier: Remettre l'école au milieu du village, «au coeur de la collectivité» certes; mais quelle école, et surtout pour quel village?

3.6 Groupe «Règlements» (R. Gritti)

Du fait de la nouvelle structure interne du SER, et donc d'une nouvelle répartition des tâches, le groupe «Règlements» avait pour mandat de définir (ou redéfinir) les descriptifs de fonction ainsi que les cahiers des charges des différents permanents du bureau SER. Mission remplie! Petit rappel de la structure du bureau SER:

SER

Un secrétaire général	80%
Une secrétaire	100%



Jacques Daniélou

Educateur

Une rédactrice en chef	100%
Une secrétaire	40%

Dans la foulée, les différents contrats de travail, annexes et avenants ont été également rédigés.

Tous les documents ont été approuvés par le CoSER.



Josianne Thévoz
et Liliane Palandella

3.7 Groupe «Archives» (J. Thévoz et L. Palandella)

Archives: 10 ans d'efforts!

Commencé en octobre 1999, le travail de fourmi des deux «archivistes maison» du SER s'est poursuivi en 2009. Le recensement des documents du SIR et de la SPR arrivera tout de même bientôt – nous l'espérons! – à son terme, après plus de 1500 heures de besogne assidue quasi bénévole.

Actuellement, environ 7250 documents – parfois comportant de nombreuses pages – ont été lus et enregistrés sur PC; ils sont répartis au sein de 23 regroupements thématiques contenant au total près de 300 fichiers; ils couvrent la période d'activité du syndicat allant de son origine (1864) aux environs de 1970.

Ces documents (statuts, lettres, rapports, procès-verbaux, séances de comités et de commissions de toutes sortes, convocations, articles de presse, comptes, livres de congrès, volumes divers, etc.) se trouvent matériellement classés dans des dossiers suspendus, dans des cartons ou alignés sur des rayons.



En principe, tous ces documents, ainsi que ceux de la période plus récente, devraient être déposés d'ici la fin de l'année aux Archives de l'Etat de Genève, selon la décision prise par le Comité du SER.

Le volume impressionnant des archives SIR-SPR-SER témoigne de l'activité permanente, dynamique et inlassable de l'Association romande des enseignants au service des enfants, des enseignants et de l'éducation en général depuis 145 ans; une activité qui suscite notre reconnaissance envers tous ceux qui nous ont précédés et ceux qui continuent la tâche aujourd'hui même.

Autres contributions des «archivistes»

La rédaction à deux mains de la chronique mensuelle *Passé ...Vraiment?* dans l'*Educateur* (chronique qui a couvert la période de 1865 à 1998) s'est achevée avec le dernier numéro de 2008. Une nouvelle rubrique au fil du temps a débuté avec le premier numéro de 2009; elle est consacrée à l'enseignement des diverses disciplines et traite actuellement du français sous le titre *J'enseignais, j'en saigne, j'en scènerai... le français*; elle relate les débats au sein du syndicat lors de ses congrès et leurs répercussions dans les *Educateur*.

Autres volets des activités des deux «archivistes», ce sont les réponses fournies aux questions d'étudiants qui rédigent des mémoires universitaires, ou de personnes menant des recherches sur l'éducation en Suisse romande, de la fin du XIXe siècle à la fin du XXe siècle. Ces demandes démontrent l'utilité de disposer bientôt d'archives classées et consultables par tous ceux qui s'intéressent à l'éducation.

3.8 Commissions permanentes

3.8.a CP/SER (S. Schöb)

La Commission pédagogique du SER, en parallèle à la réflexion menée par l'AD/SER du 28 mars 2009 concernant la formation initiale des enseignants de l'école obligatoire, a tenté d'y voir un peu plus clair dans l'écheveau quasi inextricable de la formation initiale en Suisse romande. La comparaison des parcours proposés aux étudiants, qui

La tâche en elle-même est ardue, et elle l'est d'autant plus que, malgré des appels réitérés auprès du CoSER, il est difficile de recruter des membres pour remplacer ceux qui sont partis. La commission fond, presque comme peau de chagrin.

pourrait être très utile aux prises de positions du CoSER, s'avère problématique: on n'y trouve aucun intitulé, aucune catégorisation des cours semblables! Par manque de temps et de forces pour mener une enquête minutieuse auprès des HEP directement, l'analyse comportera une bonne part d'interprétation.

3.8.b Commission AAM (*J. Daniélou*)

Depuis l'AD 2008 de Gangeneuve, la Commission ne s'est pas réunie.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, diverses difficultés n'ont pas permis de proposer, cette année encore, un addendum au texte d'orientation du SER validé lors de cette dernière assemblée des délégués et relatif à l'enseignement de la musique.

A l'heure où, notamment, la formation en ACT, travaux manuels ou économie familiale prend une dimension romande sous forme de formations subséquentes à celle de généraliste (advanced studies), le SER devrait rester attentif au niveau d'exigences qu'il entend défendre (CAS/DAS ou MAS?).

De même qu'il devrait rappeler l'orientation qui consiste à observer avec la plus grande circonspection la volonté de certaines instances politiques de proposer – dans un contexte de pénurie – la prospection sur le marché des



professions manuelles afin de trouver des candidats à une formation pédagogique accélérée.

Enfin, l'actuel président de la commission et soussigné a remis son mandat. Il convient donc de redonner tonus, énergie et contenu prospectif à la commission sous l'égide d'une nouvelle personnalité.

Celle-ci est recherchée par le Comité du SER.

3.8.c Commission ES (O. Baud)

Le bilan de la 8e Journée de l'enseignement spécialisé (5 novembre 2008) a été tiré. La conférence de M. Daniel Calin a été diversement appréciée (propos intéressants mais diffus et trop en rapport avec le contexte de la France) et la table ronde de l'après-midi a déçu (trop de monde et un absent de taille: l'enseignant spécialisé...). Les membres de la commission prennent acte des remarques dans la perspective de la 9e Journée, en 2011, mais notent aussi la bonne fréquentation et le degré de satisfaction somme toute assez élevé selon les formulaires d'évaluation retournés.

Deux délégués de la commission ont participé au Hearing national à Olten le 26 mai 2009. L'outil issu de la consultation sur la «*procédure d'évaluation standardisée pour la détermination des besoins individuels*» reste consensuel. Son éventuelle adaptation pour 2011 par les Cantons comporte des risques liés au fait que les autorités craignent l'augmentation de la demande et donc l'explosion des coûts.

La Commission a demandé l'ouverture d'un site internet protégé à l'attention de ses membres dans le but notamment de mettre en ligne les différents documents utilisés en Suisse romande dans le domaine de la pédagogie spécialisée, ainsi que les lois et règlements en vigueur, dont ceux ayant trait à l'intégration des élèves à besoins particuliers ou handicapés.



Olivier Baud

2011, c'est après-demain... et s'il faut à la fois se pencher sur les éléments qui vont devenir de plus en plus prégnants à l'approche de la mise en œuvre de l'accord intercantonal et préparer la 9e Journée, la Commission doit être renforcée, notamment par l'arrivée de délégués des cantons du Jura, de Neuchâtel et de Fribourg. Cette dernière demande, lancinante, ne doit pas occulter le fait que ce sont les collègues du Jura bernois, du Valais, de Vaud et de Genève qui s'attellent aux nombreuses tâches de la Commission depuis plusieurs années.



Georges Pasquier
et Christian Berger

4.1 Rencontres SER - CIIP (G. Pasquier)

Habituellement programmée à l'automne, la rencontre du SER avec la Plénière de la CIIP a été repoussée au 13 février 2009 et a porté essentiellement à nouveau sur la formation des enseignants. La récente position de l'AD/SER sur les AAM a également retenu l'attention des chefs de départements.

Depuis, la CIIP a vécu un changement de présidence avec le début du quadriennat d'Elisabeth Baume-Schneider, ainsi que l'arrivée d'un nouveau responsable du DECS neuchâtelois en la personne de Philippe Gnaegi qui succède à Sylvie Perrinjacquet. Les relations SER – CIIP

devraient se poursuivre, et même s'intensifier selon les vœux de la nouvelle présidente qui voit, dans le partenariat avec les représentants des enseignants, un atout d'évolution très précieux.

Mais en amont des rencontres avec la Plénière de la CIIP, les séances de travail très régulières entre une délégation du CoSER et le Secrétariat général se poursuivent de façon satisfaisante et permettent une bonne information réciproque et l'opportunité de réflexions et d'analyses communes.

L'année qui vient sera très importante pour la CIIP qui est en phase de restructuration et de dimensionnement. Le volume de ses tâches explose avec la mise en œuvre de toute une série d'accords intercantonaux et son budget mériterait d'être adapté en conséquence.

L'équilibre des mandats et des ressources devra s'améliorer entre Romandie et Cantons. Il faudra aussi que la concertation Autorités – Syndicats suive le même chemin. A cet égard, un bon climat de partenariat SER – CIIP est sans conteste à maintenir et à faire évoluer.



R. Meyer-Bovet

4.2 CP/CIIP (R. Meyer-Bovet)

La Commission pédagogique de la CIIP a tenu 3 séances cette année. PER (plan d'études romand) et MER (moyens d'enseignement romands) ont occupé une grande partie de son travail, mais aussi, entre autres, la Journée intercantonale 2009 d'intégration des MITIC dans la pédagogie et le rapport du Réseau des responsables de l'intégration et de la formation des élèves d'origine étrangère.

Les travaux de deux sous-commissions de vérification ont permis à la Commission pédagogique de préaviser

positivement le projet de conception d'ensemble d'un moyen d'entrée dans l'écrit pour les degrés -2 et -1, le projet du guide pour l'enseignant -2+2, les ouvrages de français pour le secondaire: «Atelier du langage» et «Livre unique». La Commission de vérification pour la collection «Mon manuel de français» pour le primaire rendra son rapport cet automne.

Des délais très courts, trop courts ont obligé les personnes à travailler dans l'urgence, notamment dans les commissions de vérification. Un grand merci à tous les collègues qui se sont engagés dans les différents groupes de travail de la CP/CIIP: Journée ICT 2009, commissions de vérification...

4.3 COMETE (D. Jacquier)

La Commission des Medias et des Technologies dans l'Education a siégé à deux reprises en plénière les 28 novembre 2008 et 28 mai 2009.

Consultation du PER

Une grande partie de la première séance a été consacrée à la synthèse de la réponse à la consultation sur le PER. Les idées suivantes ont été dégagées:

- Les liens entre les compétences MITIC de la formation générale et les objectifs disciplinaires doivent être exhaustifs et explicites afin d'éviter l'évacuation des apprentissages MITIC par la petite porte.
- Parallèlement à l'établissement de liens explicites avec les objectifs disciplinaires, la COMETE soutient la mise en place de cases horaires spécifiques pour les apprentissages MITIC, notamment aux degrés 7-8-9 (cycle 3). Les MITIC doivent être intégrés dans la grille horaire et ventilés dans toutes les branches. La COMETE recommande aux cantons d'aménager ces cases horaires en mettant à profit les pourcentages à disposition.

Bilan de la 6e Semaine des médias à l'école

Pour la commission, il semble que la Semaine a atteint son rythme de croisière. Le nombre de classes officiellement inscrites (+ de 500) permet à la CIIP de répondre aux souhaits spécifiques exprimés et de proposer un accompagnement pédagogique calibré (journaux gratuits, visite de journalistes dans les classes...). Vu l'effectif de



Didier Jacquier

l'unité médias, il paraît difficile de gérer un quota de classes sensiblement supérieur. Cette année encore, le volume des documents téléchargés démontre que beaucoup d'enseignants «pompent» des informations et des documents pédagogiques sans s'inscrire à la Semaine.

Concours de Unes

La quantité déclinante des travaux émanant des degrés 7-9 et Secondaire II est préoccupante. La différence est sans doute liée aux plages horaires à disposition. Les élèves de l'école primaire (degrés 1-6) ont l'avantage de travailler durant une journée avec le même enseignant. Il est plus contraignant pour des élèves plus âgés de se lancer dans cette aventure en ne disposant que de quelques périodes. En 2010, la formule habituelle sera maintenue, elle se tiendra du **15 au 19 mars 2010**. Lors de la prochaine plénière, la COMETE étudiera un concept différent pour la 8e édition.

Journée RomandTIC du 6 mai à Lausanne

Vif succès (48 intervenants, 220 participants) pour cette journée à l'issue de laquelle un questionnaire de satisfaction a été remis aux participants. Sur 220 questionnaires distribués, 126 ont été rendus, soit un pourcentage de 57,3. Sur les 126 questionnaires rendus, 85 questionnaires (67,4%) comportaient des remarques, commentaires et propositions:

(...) La représentation cantonale vaudoise est de 75%. Cette participation est réjouissante mais pourrait être mieux répartie. Pour une question d'équité envers les autres cantons, il serait intéressant de changer de lieu chaque année. L'accent doit être mis sur les ateliers et le public-cible doit être composé des personnes ressources. Ces dernières doivent être «déchargées». Chaque canton doit fixer son propre quota.

Liens avec la TSR et la RSR

La COMETE est soucieuse d'utiliser les ressources offertes par ces deux médias.

Afin de systématiser l'usage de certains contenus numériques, une coordination devra être définie entre la COMETE, la RSR et la TSR. Le Groupe de travail ad hoc et les

répondants RSR (Mathieu Chevrier) et TSR (Tania Chytil) plancheront sur la manière de taguer, d'indexer les contenus en tenant compte des compétences rattachées au PER.

Les sites concernés sont atteignables par www.tsrdecouverte.ch et www.rsrsavoirs.ch.

D'autres ressources sont également en ligne sur www.e-media.ch.

4.4 CRE (*S. Schöb*)

La séance de décembre 2008 a été l'occasion de reprendre les discussions concernant l'élaboration des standards HarmoS et de faire le bilan des travaux. Le processus de ratification de l'accord HarmoS étant en cours, avec, déjà à ce moment-là, des débats politiques animés, le Conseil de la recherche en éducation a décidé d'attendre avant de se prononcer sur la position de la recherche.

Le projet *Epreuves romandes communes* a également été abordé, avec notamment un point sensible: celui de la protection des données.

4.5 COMEVAL (*J. Daniélou*)

Se réunissant à intervalle d'une séance mensuelle, la COMEVAL (Commission d'évaluation d'analyse des besoins et de validation des projets) inscrit ses travaux dans la mise en oeuvre de la Convention intercantonale administrative sur les moyens d'enseignement et les ressources didactiques de février 2004.

Elle a une triple mission d'analyse des besoins, de préavis des projets et de développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement.

Composée principalement de représentants des services cantonaux, la COMEVAL réserve deux sièges au SER, qui y possède une voix. Marcel Bulliard, puis désormais Jacques-André Guillaume-Gentil et le soussigné l'y représentent.

La Commission suit les travaux de groupes d'experts et fonde ses avis tant sur les rapports de ces derniers que sur ce que ses représentants peuvent rapporter des exigences des enseignants des sept cantons romands, ainsi que des politiques cantonales spécifiques.

Comme l'a indiqué Nicolas Ryser, son président, lors de

S'appuyant principalement sur des rapports d'experts, la COMEVAL ne traite que peu des contenus concrets des manuels et moyens.

En revanche, les représentants du SER ne manquent pas de rappeler que l'introduction de nouveaux moyens nécessite un appareil d'accompagnement, notamment en termes de formation continue. Ils relèvent également que les moyens d'enseignement doivent être au service des élèves et des enseignants mais pas, en principe, tenir lieu d'orientation des pratiques ou des options pédagogiques.

Enfin, les délégués du SER soulignent, chaque fois que nécessaire, les spécificités respectives des enseignants du primaire et du secondaire I, les premiers devant trouver dans les moyens d'enseignement une réponse plus immédiate à la mise en œuvre des objectifs des plans d'études, en regard de leur qualité de généralistes. Ils insistent également sur le fait que les moyens ne se limitent pas au papier-crayon, mais restent circonspects lorsque l'on renvoie par facilité à des compléments sous forme de fichiers informatiques.

Enfin, il est à relever que les exigences financières liées à l'introduction de nouveaux moyens varient d'un canton à l'autre, puisque leur achat dépend soit des communes, soit du canton lui-même.

l'AD/SER du 28 mars 2009 à Yverdon, la COMEVAL est soucieuse que le calendrier de mise en œuvre des nouveaux moyens et leur adéquation s'inscrivent dans le contexte de la prochaine livraison opérationnelle du PER.

La Commission a ainsi pu, notamment, rester attentive à l'implantation et aux adaptations des nouveaux moyens de français (acquis sur le marché de la France), valider le cahier des charges du futur moyen d'anglais, dans un contexte juridique chahuté, et établir un calendrier relatif aux priorités de mise en œuvre des nouveaux moyens dans l'ensemble des disciplines, celui-ci courant jusqu'à l'horizon 2015.

4.6 Conseil de la coordination

(O. Baud)

Un peu délaissé et donc pas vraiment convoqué en 2008, le Conseil a été réactivé modestement cette année, pour deux séances. Cette réunion du politique (députés des sept parlements romands), des parents (FAPERT), des syndicats de l'éducation et des autorités n'a pas trouvé un fonctionnement optimal mais reste une instance à laquelle les partenaires tiennent. Pour l'essentiel, les débats se sont concentrés sur le PER,

d'abord sur la réponse à la consultation à apporter par le Conseil lui-même, ensuite sur le projet de rapport à la consultation à la CIIP. L'incontournable dossier HarmoS et Convention scolaire romande a été abordé sous l'angle du processus de ratification et des perspectives d'entrée en vigueur. Enfin, le programme d'activité de la CIIP pour la période 2009-2012 a été présenté, commenté et discuté.

Les enjeux paraissent importants (PER, formation des enseignants, moyens d'enseignement, Convention scolaire romande, etc.) et dépendent pour certains des décisions au niveau suisse (CDIP); les échéances restent parfois lointaines ou reculent au fur et à mesure... et les moyens de réalisation des objectifs semblent limités.

Peut-être qu'en reprenant une fréquence de 3-4 séances par année, le Conseil pourrait mieux appréhender l'état de la situation en Suisse romande, mieux cerner les préoccupations du politique à l'égard des évolutions attendues de l'école, et aider à faire le lien entre les projets de mise en application des accords romands ou suisses dans les différents parlements cantonaux.

4.7 CMF (G. Pasquier)

La rencontre annuelle du Conseil Média Formation de l'automne passé s'est déroulée sans représentant du SER en raison d'un empêchement de dernière minute. Réunissant les responsables de l'enseignement et ceux de la radio et de la TV, ce Conseil fait le point chaque année sur la collaboration de la SSR avec le système éducatif. Il a été question notamment, lors de cette séance, de la prise en compte d'HarmoS et du plan d'études romand dans cette collaboration, des différentes initiatives réalisées dans l'année et des difficultés d'accès aux vidéos TSR dans les établissements scolaires en raison des obstacles informatiques des réseaux.

En ce qui concerne la radio, les réalisations de l'année ont été passées en revue et une explication a été apportée sur l'abandon du projet DAB-enfants pour des raisons financières puisqu'il aurait nécessité une augmentation de la redevance. Néanmoins la dynamique envisagée pourrait être réinvestie ailleurs.

On a parlé aussi de numérisation des archives sonores, de plateformes multimédias à disposition des étudiants, de la *Semaine des médias*, du projet lié à *Histoire vivante*, de la promotion du cinéma auprès de la jeunesse et du rapprochement TSR-RSR.

La prochaine séance du CMF se tiendra le 24 novembre 2009.

Les derniers-nés des moyens d'enseignement de français apparus en Suisse romande ne sont toutefois pas tous l'enfant désiré de PER (Plan d'études romand) et MER (Moyens d'enseignement romands). Certains Cantons prennent des initiatives qu'il n'est pas toujours facile de replacer dans le cadre fixé par ces deux grands chantiers intercantonaux.

La cohésion et la cohérence de ces choix conduiront peut-être les élèves romands à réciter bientôt leur abécédaire en commençant par A comme Alleingang!

4.8 REREF (*X. Gaillard*)

Le Réseau des responsables de l'enseignement du français s'est réuni à quatre reprises durant la dernière année. La circulation d'informations sur l'actualité du dossier «français» dans les cantons et le chantier des nouveaux moyens d'enseignement romands ont largement mobilisé les ordres du jour successifs.

4.9 RERLANG (*C. Pfammatter*)

Le Réseau des responsables de l'enseignement des langues étrangères est chargé de la coordination de l'enseignement des langues en Suisse romande et planche plus particulièrement sur l'avenir des moyens d'enseignement et sur la formation des enseignants.

Le SER a délégué le soussigné pour le représenter dans ce groupe. Cette année a vu la généralisation de Geni@l dans tous les cantons pour le secondaire I. Certains cantons l'introduisent même en 6P (FR, VS). La formation est assurée au plan cantonal et les auteurs (MM Koenig et Funk) ont été invités à plusieurs reprises.

La réactivation d'Eole 1 (1P-2P) et d'Eole 2 (3P-6P) est souhaitée et prévue pour répondre aux objectifs du PEL.

Le PEL justement (Portfolio européen des langues) est

implémenté et utilisé de façon très différente suivant les cantons. Le RERLANG prévoit de travailler sur son adéquation avec Geni@l. Geni@l B1 inclut déjà les descripteurs PEL.

Sur le plan informatique, tous les cantons ont un site d'allemand. Un échange s'est établi entre eux.

Il est urgent que l'enseignement/apprentissage des langues se fonde sur une didactique intégrée et que cette option se généralise en Suisse romande. Il est important aussi que les filières bilingues se rapprochent, se renforcent et se multiplient.

CONGRÈS

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S

Bureau de l'AD

Président Martial Delacour (SPV)
1^{er} vice-président Laurent Vité (SPG)
2^e vice-président Jean-François Kunzi (SAEN)

Vérificateurs des comptes

Pierre Lacomble (AVECO)
Denis Sauvain (SEJB)
Marc Schaller (SPG)

Edvocateur

Rédactrice en chef
Nicole Rohrbach

Comité de rédaction

Secrétariat
Véronique Jacquier Darbellay

Bureau SER

Président Georges Pasquier
Secrétaire général Reto Gritti
Secrétaire Nicole Trincherro

Commissions permanentes

– Commission pédagogique
– Commission AAM
– Commission ES

COMITÉ SER

Collègues romand-e-s engagé-e-s

Commissions et groupes de travail

CoSER

Pdt SER: Pasquier Georges
SG SER: Gritti Reto
AMCOFF: Meyer-Bovet Rachel
AVECO: Rogéré Pignolet Béatrice
SAEN: Vuillaume John
dès le 01.01.09: Guillaume-Gentil J.-A.
SEJ: Rohrbach Samuel
SEJB: Marti Josy
SPFF: Bulliard Marcel
dès le 01.09.09: Emonet Gaëtan
SPG: Baud Olivier
SPV: Daniélou Jacques
SPVal: Jacquier Didier
Educateur: Rohrbach Nicole

Suppléant-e-s

AMCOFF: Corminbœuf Ivan
AVECO: Knubel Pascal
SAEN: Vuillaume John
SEJ: Meury Rémy
SEJB: Jobé Alain
SPFF: Emonet Gaëtan
dès le 01.09.09: Humbert Giselène
SPG: Vité Laurent
SPV: Delacour Martial
SPVal: Jirillo Grégoire

CP/SER

Pdte: Schöb Suzanne, SPG
Brignoli Mireille, SPV
Carrel Eliane, SPFF
Devaux Marinette, SEJB
Equey Colette, SPFF
Gritti Reto, SG/SER
Guillaume-Gentil J.-A., SAEN
Marti Josy, SEJB
Migliaccio-Santschi A., SEJ
Rastorfer J.-Etienne, SPV

Commission AAM

Pdt: Daniélou Jacques, CoSER*
Aubry Anne, SEJ
Bircher-May Rachel, AVECO
Bonzon Claudine, SPV
Bornand Claire, SPG
Coppéy-Granges S., SPVal
Corpataux Laurence, SPFF
Hennet Nelly, SEJ
Locher Doris, SPVal
Pomatto M.-Raymond, FAMCO
Schneider Janine, SPFF
Schneider Yvan, SPV
Tracewski Isabelle, SPG

Commission ES

Pdt: Baud Olivier, CoSER
Bernardin Françoise, SEJB
Dayer Catherine, SPVal
Grandjean Bernard, SPV
Lavanchy Claire-Lise, SPV
Lavarini Luc, SPG
N'Duhiraha Valérie, SPV

Gpil. SRL 09

Pdte: Marti Josy, SEJB
Babey Laurence, SEJ
Devaux Marinette, SEJB
Fellay Dominique, SPVal
Pasquier Georges, Pdt SER
Rebetez Jacqueline, SPFF
Schöb Suzanne, SPG
Yerli Christian, expert

Gpil. ARE

Daniélou Jacques, CoSER*
Kunzi J.-François, CoSER
Gritti Reto, SG SER
Pasquier Georges, CoSER
Hutmacher Walo*

Gpil. Congrès 2011

Daniélou Jacques, CoSER
Gritti Reto, SG SER
Pasquier Georges, CoSER

Gr. Archives

Palandella Liliane
Thévoz Josianne

Gr. Règlements

Bulliard Marcel, CoSER*
Gritti Reto, SG SER
Jacquier Didier, CoSER

* démissionnaires

Autres collaborations

SER-CIIP

Pasquier Georges, Pdt SER
Gritti Reto, SG SER
Jacquier Didier, CoSER

Suppléant

Rohrbach Samuel, CoSER

SER-LCH

Pasquier Georges, Pdt SER
Gritti Reto, SG SER
Rohrbach Samuel, CoSER

Suppléante

Marti Josy, CoSER

SER-FAPERT

Pasquier Georges, Pdt SER
Bulliard Marcel, CoSER*
Emonet Gaëtan, CoSER**
Meyer-Bovet Rachel, CoSER

Suppléant

Baud Olivier, CoSER

SER-CROTCS

Pasquier Georges, Pdt SER
Gritti Reto, SG SER
Rogéré Pignolet B., CoSER
Rohrbach Samuel, CoSER

Suppléant

Knubel Pascal, CoSER

SER-SSPES

Pasquier Georges, Pdt SER
Vuillaume John, CoSER

Suppléant

Rohrbach Samuel, CoSER

FED

Conseil de fondation

Pasquier Georges, Pdt SER

Commission pédagogique

Schöb Suzanne, SPG

Schulen nach Bern

Gritti Reto, SG SER

Ebenrain, Intergroupe de travail

Gritti Reto, SG SER

Jury Prix suisse pour la littérature jeunesse

Mottet Tristan, AVECO*

Fondation CPA

Pdte: Corboz Juliane, SPG*

Bonvin Alain, SPVal

Marti Josy, CoSER

Moser Daniel, LEBE

Ney Claire-Madeleine, SPV*

Raval Alain, SEJB

Roshier Dennis, comptable*

Tabin Marie-Claire, SPVal

Uldry Aurélie, SPFF

Rédactrice en chef

Rohrbach Nicole

Comité de rédaction

Forster Simone

Perrin Nicolas

Ticon José

Vellas Etienne

Yerly Christian

Rédactions cantonales

BE: Knuchel Ulrich

FR: Schmidlin Agnès

GE: Vité Laurent

JU: Girardin Christophe

NE: Lauper Stefan

VD: Daniélou Jacques

VS: Jacquier Didier

VS: Knubel Pascal

* démissionnaires

** dès le 01.09.09

Instances officielles romandes: CIIP

CP/CIIP

A Marca Philippe, sec. I, JU
Brignoli Mireille, prim., VD
Merkelbach A.-M., sec. II, BE
Meyer-Bovet Rachel, sec. I, FR
Perrin Samuel, prim., VS
Schöb Suzanne, prim., GE
Sözerman Christine, sec. I, VD
Vacant, F professionnelle BE/JUNE

COMETE

Daniélou Jacques, CoSER
Jacquier Didier, CoSER

COMEVAL

Bulliard Marcel, CoSER*
Guillaume-Gentil J.-A., CoSER**
Daniélou Jacques, CoSER

Conseil

de la coordination

Baud Olivier, CoSER
Bulliard Marcel, CoSER*
Emonet Gaëtan, CoSER**
Daniélou Jacques, CoSER
Pasquier Georges, Pdt SER

CRE

Rogéré Pignolet Béatrice, CoSER
Schöb Suzanne, SPG

CMF

Pasquier Georges, Pdt SER

FORDIF

Baud Olivier, CoSER

GMO PISA

Daniélou Jacques, CoSER

Gr. Projet Profils de connaissances/ compétences

Knubel Pascal, CoSER
Rohrbach Samuel, CoSER

GREDD

Bulliard Marcel, CoSER*
Emonet Gaëtan, CoSER**
Schöb Suzanne, SPG

REREF

Gailliard Xavier, AVECO

RERLANG

Pfammatter Christophe, AVECO

Instances officielles suisses: CDIP

Plénières CDIP

Pasquier Georges, Pdt SER

Harmos (Beirat)

Pasquier Georges, Pdt SER

Conférence de coordination TIC & Formation

Pasquier Georges, Pdt SER

Groupe

«Catégorisation des diplômés»

Pasquier Georges, Pdt SER

Commissions de reconnaissance des diplômés

enf. + prim.: Baour Francis, SEJB
sec. I: Gailliard Xavier, AVECO

Relations internationales

IE

Pasquier Georges, Pdt SER
Rohrbach Samuel, CoSER

CSEE - Bureau exécutif

Rogéré Pignolet B., CoSER

CSEE - Conf. paneuropéenne

Rogéré Pignolet Béatrice, CoSER
Rohrbach Samuel, CoSER

CSFEF

Bulliard Marcel, CoSER

* démissionnaires

** dès le 01.09.09

4.10 Gr. d'accompagnement «Projet Profils de connaissances/compétences» (S. Rohrbach)

Ce groupe est issu de la CIIP. Il doit valider l'établissement d'un document servant à expliciter les connaissances / compétences des élèves en fin de scolarité. Ce document sera réalisé par l'IRDP. Deux étapes sont prévues. La première consiste à établir un questionnaire pour les établissements du secondaire II afin de connaître leurs besoins avant la réalisation du document. La deuxième étape verra l'expérimentation du document.

Réunis deux fois au début de l'année, les membres du groupe ont refusé les deux premières versions du questionnaire destiné aux établissements du secondaire II, ces versions prévoyant des questions touchant à la sphère privée de l'élève, ainsi que des éléments purement subjectifs. A ce jour, les membres du groupe n'ont plus de nouvelles, la dernière séance ayant été annulée par les responsables IRDP du dossier.



Samuel Rohrbach

Le groupe est composé de représentants du monde politique, de l'économie, des services de l'enseignement, de chercheurs, de sociologues, d'enseignants et de représentants syndicaux. Toutes les personnes ont refusé le premier projet, et pourtant le deuxième était pratiquement le même! On peut craindre que le projet ne se poursuive en contournant la critique... Ce qui expliquerait qu'il n'y a plus eu de réunion depuis le printemps.

4.11 GREDD (S. Schöb)

Le Groupe de référence pour l'éducation vers le développement durable (GREDD) est une commission non permanente, «*instituée en tant qu'organe de proposition et de référence au plan scientifique et didactique dans le domaine de l'éducation vers le développement durable*». Tout à fait d'actualité, prévue pour travailler avec les Fondations FEE et FED afin de définir un concept de l'éducation vers le développement durable, en lien avec le PER, son mandat allait de mars 2007 à décembre 2008.



Suzanne Schöb

Cette Commission est tellement non permanente qu'elle ne s'est jamais réunie!...

4.12 Commission CIIP-FORDIF (O. Baud)

La commission CIIP-FORDIF (formation en direction d'institutions de formation – www.fordif.ch) a été constituée le 2 juin 2009. Son mandat lui assigne un rôle de suivi des aspects qualitatifs de la FORDIF, sans trop entrer dans les détails opérationnels, et de conseil auprès de la CIIP en matière de développement de l'offre.

La formation comprend 3 étapes successives: le certificat (CAS – 10 crédits – Fr. 6000.–), le diplôme (DAS – 20 crédits – Fr. 7000.–) et la maîtrise (MAS – 30 crédits – Fr. 9000.–), soit 60 crédits ECTS (Fr. 22 000.–) pour une formation «complète».

Depuis 2008, plusieurs volées ont obtenu le CAS. Les directeurs genevois de l'enseignement primaire entrés en fonction en août 2008 ont en quelque sorte essuyé les plâtres (71 certificats délivrés en octobre 2008). Un certain déséquilibre entre les trois piliers de la formation a été relevé (l'accent est trop fort sur le «management»; le versant «communauté et réseau d'apprentissage» aurait mérité plus d'apports), ainsi que le décalage avec la réalité du terrain. Le DAS a démarré à l'automne 2009 avec des effectifs moindres.

En effet, si presque tout le monde s'accorde sur le fait que le CAS constitue la base minimale de formation pour les cadres, d'aucuns estiment que les paliers suivants ne doivent pas être obligatoires pour tous. Le SER, lui, demande que le MAS soit visé pour tous les directeurs, le DAS étant le minimum.

Les différents avis des acteurs font aussi écho aux disparités cantonales.

Le financement de la formation n'est pas automatiquement pris en charge par les Départements. Pourtant, si celle-ci est exigée, cela devrait être le cas. D'où peut-être les raisons qui poussent à défendre le scénario minimum...

La FORRES (formation romande pour les responsables d'établissements scolaires) a été dissoute et une formation passerelle vers le CAS a été mise en place pour les directeurs déjà en fonction depuis un certain temps. Là aussi, le coût relativement élevé (Fr. 3200.– pour 5 jours de cours) a soulevé des protestations.

Beaucoup de questions restent pendantes dans ce dossier. Entrer dans la fonction de directeur et commencer en même temps sa formation comporte des inconvénients (surcharge de travail, absences, etc.). Se former hors contexte (avant la prise de fonction) ne semble pas l'idéal. S'il faut être formé après avoir exercé son métier de cadre supérieur et avoir fait en quelque sorte ses preuves, le contenu de la formation doit alors être différencié... Une offre CAS sur deux semestres, ou même deux ans (3 ou 4 semestres), pourrait être une solution à envisager, mais ne semble pas réalisable dans l'immédiat.

Les réponses des partenaires à la consultation CDIP sur le profil pour les formations «direction d'établissement scolaire» doivent encore faire l'objet de discussions et de propositions de mesures à prendre.

4.13 GMO PISA (*J. Daniélou*)

En cette année 2009 – quatrième campagne de test et deuxième tour engagé par le retour de la primauté sur la littéracie (première enquête 2000) –, le Groupe de mise en œuvre (GMO PISA) ne s'est pas réuni. C'est une année «orpheline» pour le GMO, en ce sens que l'éventuel prochain pré-test devrait intervenir en 2011.

Il est à relever que la publication des résultats de l'enquête Pisa 2006, centrée en premier sur les sciences, a montré une position honorable de la Suisse, générant ainsi moins de commentaires publics ou dans la presse. Cette dernière s'est focalisée d'abord sur les écarts entre filles et garçons...

A ce jour, le SER défend toujours la participation de la Suisse à cette enquête internationale.

Cette participation sera-t-elle maintenue encore longtemps alors que des tests nationaux pourraient prochainement voir le jour, relatifs aux standards HarmoS?

5.1 Plénières CDIP (G. Pasquier)

Comme le président de LCH, celui du SER est un hôte permanent de la conférence des 26 conseillers d'Etat chargés de l'enseignement dans leur canton (CDIP). Cette conférence a trois réunions plénières par année, dont une de deux jours dans un canton hôte.

Cet automne, c'est au canton de St-Gall qu'a échu cet honneur. Toujours sous l'experte présidence de la romande Isabelle Chassot, la CDIP a connu cette année une montée en puissance puisque l'accord HarmoS est entré en vigueur le 1er août. L'évolution de son fonctionnement sera sans doute très intéressant ces prochains mois et à ce titre observée attentivement par les Associations d'enseignants. Entre deux plénières, la CDIP fonctionne avec un secrétariat général de plus en plus sollicité et un «comité» (bureau) de la conférence qui se réunit très régulièrement et est habilité à prendre un certain nombre de décisions. Cette organisation permet à la CDIP de gérer un nombre considérable de dossiers et de préparer chaque plénière à être remarquablement dense et efficace.

Les points les plus importants des plénières de 2009 ont été

- HarmoS et les autres concordats: calendrier, priorités, mise en œuvre;

- Plateforme gymnase;
- Ordonnance sur la maturité professionnelle;
- Formation professionnelle supérieure;
- Accord sur les bourses d'études;
- Monitoring de l'éducation;
- Standards de formation;
- Gestion des hautes écoles;
- Etc.

5.2 HarmoS (G. Pasquier)

Ratifié au début de l'été par dix cantons, HarmoS est entré en vigueur le 1er août. A cette date, il restait trois cantons dont les parlements avaient accepté le concordat, mais dans lesquels un référendum avait abouti (Berne, Fribourg et Zoug), et un pour lequel une votation populaire était prévue (Uri). Pour ce qui est de Fribourg, la votation est



prévue pour mars 2010. Les autres scrutins ont eu lieu le 27 septembre. Berne a accepté HarmoS à 51,5%, Zoug l'a refusé à 50,11% et Uri l'a refusé largement.

La mise en œuvre du concordat HarmoS est désormais pilotée au niveau national par un bureau HarmoS (Kosta). Le «Beirat» ayant achevé ses travaux, il n'y a plus de représentant des enseignants dans les instances du pilotage de l'accord, mais le bureau HarmoS s'est engagé à auditionner une à deux fois par an les représentants des associations professionnelles.

Les standards, qui ont fait l'objet du travail de quatre consortiums suivis par le «Beirat» dans lequel siégeaient les représentants des enseignants, ont vu leur rédaction s'achever au printemps. Leur mise en consultation ne pouvait se faire avant que l'accord ne soit formellement accepté. C'est maintenant chose faite et la consultation a pu s'organiser.

Le résultat de la votation dans le canton de Berne était déterminant pour la suite de la mise en œuvre d'HarmonoS. L'adhésion au concordat du plus grand canton suisse fait entrer de plein pied la Suisse alémanique dans un processus d'harmonisation déjà bien implanté en Romandie. La coordination au niveau national va s'intensifier.

La présence et le partenariat des syndicats à ce niveau en seront d'autant plus déterminants et le SER se devra de mener avec LCH la meilleure des collaborations pour les assurer.

5.3 Conférence de coordination TIC & Formation

(G. Pasquier)



Conférence nationale présidée par le secrétaire général de la CDIP, cet organe est appelé à assurer la coordination de l'ensemble des activités TIC dans l'espace suisse de la formation.

Au niveau romand, c'est la COMETE qui est l'organe exécutif de cette coordination (cf. 4.3). Elle rencontre des difficultés, mais celles-ci sont encore plus grandes sur le plan suisse.

La séance du printemps a été l'occasion de faire le point sur le projet de la «bibliothèque numérique» et de ses différents niveaux, bibliothèque censée devenir le site de ressources électroniques des professionnels de l'éducation en Suisse.

Il a également été question des TIC et de la pédagogie spécialisée, des tableaux blancs interactifs et du projet «écoles-tic» (ICT-check).

La séance d'automne aura lieu peu avant la tenue de l'assemblée des délégués, puisqu'elle est programmée pour le 18 novembre.

5.4 Groupe «Catégorisation des diplômes» (G. Pasquier)

Bien déterminée à ne pas déroger à la règle des trois ans (limitation à trois ans de la formation en HEP pour les enseignantes et enseignants des écoles enfantines et primaires), la CDIP a mandaté un groupe de travail pour étudier une «catégorisation» des diplômes puisque la formation de généraliste est reconnue (par les HEP notamment) comme étant de plus en plus complexe à réaliser et impossible à conduire en trois ans. Les représentants des enseignants ont été adjoints à ce groupe de travail. Le SER et LCH, bien qu'étant acquis à l'idée que la seule solution est l'abandon de la règle des trois ans, ont participé au travail, en étudiant les hypothèses retenues, en éliminant nombre de scénarios impossibles et en restant persuadés de la justesse de leur choix. Le rapport du groupe a été déposé le 25 mai et mis en consultation jusqu'au 30 novembre 2009.

Formé ponctuellement sur une thématique précise, ce type de groupe de travail est une occasion pour nos syndicats de travailler en amont sur l'objet d'une consultation qui met en (soi-disant) débat un diktat de politiquement correct déjà adopté par la CDIP. La réaction à la consultation doit être d'autant plus ferme et résolue.

5.5 Commissions de reconnaissance des diplômes

5.5.a Enfantine et primaire (F. Baour)

La commission ne se réunit momentanément plus aussi souvent qu'autrefois, deux séances sont prévues en 2009 par exemple. La plupart des dossiers sont traités par courriel et les prises de position personnelles transitent par le même vecteur de communication.



Francis Baour

Nous sommes en permanence confrontés à la problématique de demandes émanant des HEP (PH) suisses alémaniques visant à introduire toutes sortes de moyens de raccourcir les études, voire de court-circuiter la voie royale que le SER soutient à juste titre. L'excellent travail de fond du nouveau secrétaire permanent dévolu au groupe permet très souvent de se contenter d'entériner ou de suggérer quelques modifications dans le texte des propositions de décisions qu'il rédige. Mais cela constitue tout de même un travail de lecture ou de relecture à domicile parfois assez prenant.

L'obtention d'une reconnaissance intercantonale par une HEP ou un institut universitaire de formation des enseignants a des conséquences à trois niveaux:

- 1. pour le canton concerné: il peut en effet dès lors appliquer l'accord AHES et ainsi encaisser auprès des autres cantons les sommes fixées relatives à leurs ressortissants;**
- 2. pour les titulaires du diplôme reconnu: ils bénéficient ainsi d'une mobilité et donc d'une employabilité plus importante;**
- 3. pour les associations professionnelles: elles peuvent tirer profit de cette reconnaissance qui atteste d'une certaine professionnalisation et qui protège le titre d'enseignement.**

Si les deux premières conséquences relèvent de logiques étatique respectivement individuelle, la dernière devrait faire l'objet d'une veille syndicale des plus attentives.

Dans plusieurs cantons romands, le marché du travail met d'ores et déjà à mal cette récente acquisition d'un titre protégé. On voit ainsi croître dans les établissements du secondaire I le nombre des enseignants qui ne sont pas au bénéfice du titre d'enseignement spécifique requis.

Les associations professionnelles cantonales et la faïtière romande devraient se poser les questions suivantes: à qui profite la situation? à qui nuit-elle? quel est leur rôle face à cette évolution?

5.5.b Secondaire I (X. Gaillard)

La commission ne s'est réunie qu'à deux reprises durant la dernière année. Son activité est réduite dans l'attente des dossiers de reconnaissance basés sur les nouveaux règlements de 2005. Les HEP ou instituts universitaires de formation des enseignants doivent présenter ces nouveaux dossiers d'ici 2011. En fonction de leur situation respective, il s'agira pour les uns d'obtenir la confirmation d'une reconnaissance acquise antérieurement, pour d'autres de décrocher leur première reconnaissance intercantonale.

6. Fondation CPA (J. Marti)



La Fondation CPA a terminé les formations de formateurs de terrain dans les 3 pays d'intervention. Elle a élaboré avec ses partenaires africains un nouveau programme triennal pour que ces nouveaux formateurs puissent animer des stages destinés à leurs collègues. Malheureusement, le financement n'a pas suivi : la DDC est en pleine réorganisation et la ligne budgétaire destinée aux ONG a été votée trop tardivement. Les stages du Mali et du Congo ont été remodelés: équipes réduites et budget très serré, mais néanmoins maintien d'une formation continue de qualité.

Les rapports d'évaluation montrent que nos collègues formateurs africains ont acquis de bonnes compétences.

Aucun Suisse n'est parti au Togo cette année. Une petite participation financière a permis au SELT (Syndicat des enseignants du Togo) d'organiser des sessions d'appui pour les candidats aux examens professionnels. CPA enverra une équipe réduite en début 2010 pour assurer le suivi du stage.

Ces problèmes n'ont pas empêché le Conseil de fondation de poursuivre son travail de réflexion sur son fonctionnement et de définir des priorités : communication (*Educateur* et site), réseaux, mise en lumière des impacts de CPA en Afrique, création de synergies en Suisse.

Une délégation du Conseil de fondation, accompagnée de Georges Pasquier, a pu rencontrer le responsable de la section ONG de la DDC. Si la qualité de nos interventions sur le terrain a été saluée et encouragée, il reste un gros travail à effectuer pour répondre encore mieux aux critères donnant accès à une participation financière. C'est le défi que devra relever l'an prochain le Conseil de fondation nouvellement reconstitué (3 membres ont donné leur démission pour fin 2009).



Josy Marti



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale

7.1 IE (S. Rohrbach)

L'Internationale de l'Éducation a son siège à Bruxelles. Elle regroupe actuellement 401 organisations réparties dans 172 pays. Elle représente donc plus de 30 millions d'enseignants.

En plus des séminaires IE ouverts à tous les pays européens, il y a aussi les rencontres organisées par le CSEE. Si le SER participe activement à ces dernières, aucun représentant du SER par contre n'a pris part aux séminaires évoqués ci-dessus. Il y a deux raisons à cette absence: l'IE invite tardivement ses membres et ces séminaires sont à la charge des participants. En revanche, nous participons régulièrement aux réunions du CSEE qui sont financées en partie par la Commission européenne. Nos délégués devront s'en souvenir en novembre 2009 lorsqu'ils auront à choisir entre la fusion des deux institutions ou le statu quo.

Les activités de l'IE sont multiples et fort nombreuses comme en témoigne son site internet www.ei-ie.org. La structure régionale de l'IE en Europe est définie comme la «Structure paneuropéenne» de l'IE et englobe le CSEE (Comité syndical européen de l'éducation).

Durant ces douze derniers mois, plusieurs dossiers européens ont été discutés lors de séminaires. Ainsi, en novembre 2008, à Malte, les représentants des syndicats européens ont parlé de l'éducation de la petite enfance. Le même mois, s'est tenu le 3e Forum sur la qualité dans l'enseignement. Quatre séminaires ont eu pour thème

«Bologne et ses répercussions sur l'enseignement». En mai 2009, un séminaire sur la direction des établissements scolaires a été organisé en Finlande.

Bien sûr, la structure paneuropéenne est aussi active à travers le monde en tant que soutien des autres régions.

7.2 CSEE (B. Rogéré Pignolet)

L'année du Comité syndical européen de l'éducation a été marquée par des négociations et des coups bas en coulisses, une inondation de mails dont l'enjeu était la nouvelle structure du CSEE...

Du 10 au 12 novembre 2008, a eu lieu la réunion du Bureau exécutif du CSEE à Luxembourg. Parmi les dossiers traités (Dialogue social, violence à l'école, direction d'établissement...), il faut signaler l'enquête sur les pensions en Europe dont les premiers résultats ont été présentés (comparaisons entre les genres, entre les différents pays, entre les différentes professions...). Il en

ressort que les mieux lotis ne sont pas forcément les pays les plus riches d'Europe! Cette enquête est une préparation des discussions qui ne manqueront pas d'avoir lieu avec l'instauration d'un système comparable à celui de la Suisse avec plusieurs piliers.

L'essentiel de ce Bureau a été donc la présentation de la nouvelle structure qui prévoit l'intégration du CSEE dans l'IE Europe, essentiellement pour des économies de fonctionnement.

Toutefois, aucune décision n'a été prise et les débats ont été renvoyés à la réunion de Bruxelles en avril 2009 où ils ont ressemblé à une guerre des tranchées: d'un côté, les partisans de la fusion avec l'IE, emmenés par le président et le secrétaire général et de l'autre, ceux qui pensent que cette nouvelle structure affaiblira l'interlocuteur politique qu'est le CSEE dans les négociations avec l'UE.

Les changements seront votés lors de la Conférence paneuropéenne de Varsovie les 23, 24 et 25 novembre 2009. Les différents documents sont à disposition à l'adresse internet <http://www.csee-etuice.org/>.

Ces luttes intestines, même si elles ont provoqué de fortes tensions, n'ont pas empêché le travail sur des dossiers brûlants comme la défense des enseignants. Le CSEE a ainsi participé à l'organisation des Euromanifestations des 14-16 mai 2009 qui ont eu lieu à Bruxelles, Berlin, Madrid et Prague. Des dizaines de milliers de manifestants, dont les membres de nombreuses organisations du CSEE, ont défilé sous le slogan «Combattre la crise: priorité aux citoyens».

Le SER a pu participer à certains séminaires du CSEE:

La conférence finale du Forum eLearning européen pour l'éducation (ELFE2) à Bled, les 14 et 15 septembre où Samuel Rohrbach a représenté le SER. Plusieurs problèmes liés à l'utilisation des TIC par les enseignants ont été abordés: la formation initiale et continue, la valorisation (diminution du temps en présence des élèves, prime...).

Lors du séminaire sur l'égalité des genres à Bruxelles en avril (et dont la Conférence finale a lieu en octobre à Rome)



Lors du séminaire sur l'égalité des genres, un orateur grec qui présentait un projet pour lutter contre les stéréotypes à la télévision est tombé dans le cliché: il était accompagné d'une «potiche», c'est-à-dire une collègue, debout, qui faisait défiler le diaporama! Il y a encore du chemin à parcourir pour l'égalité car, comme l'avait souligné peu de temps avant l'un des rares participants masculins, pourquoi changer les schémas traditionnels?

ont été discutés: la formation des enseignants, la féminisation de la profession, les inégalités de salaires, le faible nombre de femmes aux postes à responsabilités, les solutions pour encourager leur participation à la vie syndicale. Les recommandations des différents séminaires (évoqués ci-dessus ainsi que sur les directions d'école, le stress au travail,...) seront soumises au Bureau exécutif de cet automne et les documents finaux seront à disposition auprès du SER.



Marcel Bulliard

7.3 CSFEF (G. Pasquier)

Toujours assumée pour le SER de manière régulière par Marcel Bulliard, et plus ponctuellement par le soussigné, la participation au Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation est bénéfique et intensive.

Le Bureau du CSFEF se réunit au moins deux fois par an pour analyser et gérer les forces et faiblesses du réseau et ses «Rencontres» (sortes d'assemblées générales) se tiennent en parallèle des «Sommets de la Francophonie» (réunions bisannuelles des pays francophones).

Ainsi, la dernière «Rencontre» (Québec, juin 2008) a précédé de quelques mois le 12e «Sommet de la Francophonie» (17 au 19 octobre 2008).

Cette année 2009 a commencé avec un «Bureau» à Paris (5-6 janvier), suivi d'une réunion les 29 et 30 janvier à Ouagadougou, où de nombreux sujets ont été abordés, comme les collaborations avec l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie), avec la CONFENEM (Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage) et d'autres organismes, les différents projets du CSFEF, le projet sur les mutuelles (cf. 8.12), etc.

En cette fin d'année, c'est le SER qui accueillera le «Bureau» du CSFEF pour une réunion qui aura lieu à Fribourg début décembre, rencontre qui sera suivie d'un colloque élargi qui traitera du projet sur les systèmes éducatifs francophones («antenne-NORD» du CSFEF).

7.4 Ebenrain et Intergroupe de travail (R. Gritti et F. Baour)

Membre d'Ebenrain depuis plus de quatre ans, le SER suit et soutient les initiatives du groupe de travail interparlementaire. Deux séances ont eu lieu en 2009. Plusieurs thèmes ont été développés, dont les principaux sont les suivants:

- «Forum Helveticum» et les services publics;
- Dissolution du groupe de travail «services publics»;
- Refonte d'un sous-groupe d'Ebenrain;
- Mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes;
- Flexibilité de l'âge de la retraite;
- Réforme des impôts sur les bénéficiaires des entreprises;
- Financement des retraites publiques;
- Prise en charge des enfants hors temps d'école;
- Privatisation de La Poste et futur de «Postfinance».

Une manifestation organisée par l'USS a eu lieu le 19 septembre sur la place fédérale à Berne. Mots d'ordre: assurer l'emploi, les salaires et les rentes. Plus de 12 associations, dont le SER, étaient présentes pour soutenir cette manifestation.

Lancement en novembre 2009 d'une campagne de l'Union syndicale suisse et d'UNIA: «*Licenciements antisyndicaux: ça suffit!*». Une lettre ouverte sera envoyée au Conseil fédéral de la part de présidents et de membres de commissions du personnel pour dénoncer les cas de licenciements abusifs liés à l'engagement syndical et à la représentation du personnel.

Le Conseil fédéral affirme en toute occasion son attachement au partenariat social, qu'il considère à juste titre comme une clé de la paix sociale et de la prospérité de notre pays. Qui dit OUI à un vrai partenariat social doit dire OUI à une protection efficace contre les licenciements abusifs dus à l'engagement pour la défense des intérêts des travailleurs.

La conférence Ebenrain soutiendra l'initiative «6 semaines de vacances pour tous» lancée par «Travail Suisse» il y a près d'une année. Plus de 100 000 signatures ont été déjà récoltées. Cette initiative sera officiellement déposée plus tardivement (2011/2012), car vu la crise actuelle, elle n'aurait aucune chance.

8.1 LCH (*G. Pasquier*)

La collaboration SER-LCH est bonne et gagne en puissance au fur et à mesure de l'augmentation des coordinations, harmonisations et autres concordats mis en place sur le

Tout en travaillant à rester le syndicat romand des enseignants et à ce titre le porte-parole des professionnels francophones, le SER a tout à gagner à exister de plus en plus sur le plan national et à conduire toutes les actions possibles en coopération avec LCH. Les perspectives que les deux faîtières ont dégagées fin septembre sont très prometteuses.

plan national. Les contacts entre les deux présidences et les deux secrétariats généraux sont de plus en plus fréquents. Le souci est marquant de part et d'autre de chercher à parler d'une seule voix au nom des enseignants de toute la Suisse, chaque fois que c'est possible et ce, malgré des différences de culture ou de mentalité parfois. Une réunion plus large entre le «Geschäftsleitung» et le CoSER a été prévue pour le printemps mais a dû être reportée. Elle

s'est finalement tenue le 23 septembre à Berne.

A l'ordre du jour: des prises de positions communes sur plusieurs dossiers au niveau national, comme au niveau international (structure du Syndicat européen, par exemple), la mise en commun des préoccupations pour l'avenir et l'étude d'une journée d'«Assises nationales» à mettre sur pied ensemble.

Collaborations et concertations sont en vigueur par ailleurs dans les organes où LCH et le SER siègent ensemble (Conseil de fondation de la FED, Conférence de coordination TIC & Formation, plénières CDIP) comme elles l'ont été dans le Beirat d'HarmoS et dans le groupe «Catégorisation des diplômés».

8.2 FAPERT (*R. Meyer-Bovet*)

Nos félicitations à Judith Vuagniaux, nouvelle présidente de la FAPERT, à qui nous souhaitons plein succès dans ses nouvelles tâches à la tête de la faîtière des associations de parents d'élèves.

Trois rencontres entre la Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin et le SER ont jalonné l'année scolaire 2008-2009. Un document commun sur les conseils d'établissement est en cours de réalisation: il concrétise



la nécessité d'un partenariat et d'un lieu de délibération qui favorisent l'implication des différents acteurs, la responsabilisation des parents, l'action éducative des enseignants, avec au centre l'amélioration de la qualité de l'école en réponse aux besoins des enfants qui nous sont confiés.

8.3 CROTACES (G. Pasquier)

Les rencontres entre une délégation du SER et le Bureau de la CROTACES (Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissements secondaires) se déroulent régulièrement à satisfaction. Les échanges ont été importants cette année sur le «métier» et le profil de directeurs d'établissement, dans le cadre d'une consultation CDIP sur la formation de ceux-ci. Pour le SER qui considère le (bon) fonctionnement

Le SER est résolu à forcer au besoin la collaboration entre les directions d'établissement et le corps enseignant. Les incontournables frictions entre autorités et certains employés ne doivent pas masquer ni mettre en danger l'indispensable effort commun qui doit être réalisé pour que les établissements fonctionnent au mieux. Le bonheur professionnel est possible, c'est par l'action commune qu'il peut être atteint.

des établissements, le travail en équipe, la logique de projet, le leadership pédagogique participatif comme des composantes essentielles de l'efficacité des écoles, l'existence d'un corps professionnel solide de directrices et de directeurs, incarné par une association professionnelle digne de ce nom est indispensable. A cet égard, la collaboration avec la CROTCE est encourageante.

Du souci à se faire par contre avec son homologue primaire, l'AIDEP (Association des inspecteurs et des directeurs des écoles primaires de Suisse romande) à laquelle plusieurs appels du pied ont été faits, mais qui ne semble pas partager le même avis sur la nécessité de relations constructives.

8.4 SSPES (G. Pasquier)

Mise en sommeil ces dernières années, la collaboration entre le SER et la partie francophone de la SSPES (Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire) reprend un peu plus de vigueur grâce à la présence, aux côtés du président alémanique, du vice-président romand

David Wintgens. Les fréquentations respectives des assemblées de délégués, l'échange d'informations, les discussions sur des points particuliers font exister les deux faitières l'une par rapport à l'autre. Les prises de positions officielles sont régulièrement partagées et les soucis communs communiqués.

Les options fondamentales entre SER (école obligatoire) et SSPES (post obligatoire / lycée) ne sont pas toujours compatibles. Pourtant une bataille commune pourrait et devrait être menée. La collaboration avec la SSPES mérite d'être renforcée et développée.

8.5 IRDP (G. Pasquier)

A l'occasion des 40 ans de l'IRDP, anniversaire auquel le SER a participé comme il se doit, les enseignants romands ont pu rappeler le rôle qu'ils ont joué dans la création de

l'institut, puisque dans les résolutions du congrès de 1962 «Vers une école romande» figurait l'exigence de «mettre à l'étude immédiatement l'institution d'un Centre romand d'expérimentation scolaire». Depuis lors, la faîtière romande n'a cessé d'entretenir avec l'IRDP les meilleures relations, persuadée de l'incontournable importance d'un tel institut de recherche pour la Suisse romande. Élément très concret de cette collaboration, la séance que le CoSER a tenue cette année, le 15 mai, avec Matthis Behrens, directeur de l'IRDP.

Il a été question des positions respectives du SER et de l'IRDP dans le développement de l'espace romand de la formation, des épreuves romandes et des suites du travail du GRETEL, des standards de HarmoS et des résultats des consortiums, des attentes parfois différentes des Cantons sur l'évaluation du travail des élèves, de l'utilisation potentiellement dangereuse des données des épreuves romandes, de la prise en compte de la réalité du terrain.

L'évaluation du système ne peut-elle se faire qu'au travers de l'évaluation du travail des élèves? Quel est le dispositif le mieux adapté pour éviter les dérives? Comment articuler les travaux de recherche avec les attentes des enseignants? Toutes les questions que l'IRDP et le SER se posent méritent que des échanges soient régulièrement organisés.

Cette volonté, soutenue par les deux parties, doit être mise en œuvre cette année.

8.6 FED et FEE (G. Pasquier)

Année très active pour ces deux organisations dans lesquelles nous sommes impliqués même si le SER a renoncé à continuer de siéger au Conseil de fondation de la FEE. Si l'avenir est encore très incertain, il est sûr qu'il va être très important pour l'ensemble de celles et ceux qui

Les enseignants ont besoin de la recherche et la recherche a besoin des enseignants. Le SER doit s'appliquer à permettre tous les échanges et doit conduire et renforcer des liens étroits avec l'IRDP, cet institut voulu par et pour les enseignants.

Le SER se battra pour que tout ce que FED et FEE ont apporté à l'enseignement soit maintenu et développé, quelles que soient les options qui seront retenues pour mettre en place l'agence nationale.

œuvrent à l'éducation au développement durable et à l'environnement. Une agence doit être mise sur pied au niveau fédéral, mais sa réalisation est pour l'instant gelée suite aux difficultés de dégager un véritable concept. Lorsque des Offices fédéraux et une Conférence intercantonale (CDIP) doivent tomber d'accord, cela ne va jamais sans de très sérieuses et très longues remises en question.

La mise sur pied d'une telle agence ne pourrait se faire sans une participation accrue (sous quelle forme ?) de la FEE et de la FED. Leur projet de fusion, évoqué l'an passé dans ces mêmes colonnes, est pour l'instant dans le tiroir en attendant que l'horizon se dégage sur l'avenir de l'éducation au développement durable dans notre pays. Le SER poursuit son travail à la FED qui continue à offrir aux classes de Suisse romande une abondance de matériel, de dossiers, d'activités, toujours disponibles au secrétariat romand de Lausanne, sur le net et via les pages régulières parues dans l'Éducateur.

A noter que Charly Maurer, la cheville ouvrière de la FED en Romandie, bien connu de nos collègues, va tout prochainement cesser son activité. Le SER lui adresse ses plus chaleureux remerciements et lui souhaite une excellente retraite.

8.7 Schulen nach Bern (R. Gritti)

«*La démocratie*», ainsi que l'a écrit le philosophe Jurgen Habermas, «*n'est pas un don naturel. Elle doit être étudiée afin qu'elle puisse être pleinement vécue*».

Cela est aussi valable pour les règles peu simples de la démocratie directe. En effet, celles-ci doivent être assimilées et exercées. C'est là que l'Association «Ecoles à Berne», fondée en avril 2008, intervient avec le projet initié par sa présidente Dora Andres, ancienne conseillère d'Etat bernoise.

Le but de ce projet vise à éveiller et à consolider l'intérêt pour la démocratie directe chez les élèves des classes du niveau secondaire I ainsi que chez les élèves des passerelles assurant la transition entre la scolarité obligatoire et l'apprentissage.

Des classes de toute la Suisse et de toutes les régions

linguistiques viennent une semaine dans la ville fédérale et vivent, au gré des événements d'actualité, la politique nationale. Durant ce séjour, les élèves approfondissent leur compréhension du système politique suisse étudié en classe. Au travers d'un jeu de simulation, les jeunes renforcent leurs connaissances politiques et découvrent, en «lançant» une initiative, comment celle-ci influence les citoyens et comment les politiciens perçoivent les tâches qui en découlent.

La première édition a eu lieu du 11 au 15 mai avec des classes des cantons d'Argovie, d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Zoug, du Valais et du Tessin. Le programme fut bien rempli: visite de la ville fédérale et du Palais fédéral, séances de fractions et de commissions, visite d'une ambassade, échanges et discussion avec un parlementaire fédéral et débats du Conseil national.

Le succès de cette première semaine pilote a encouragé l'association «Ecoles à Berne» à poursuivre le projet en 2010 avec deux éditions prévues du 15 au 19 et du 22 au 26 février.

Nous ne pouvons que cautionner et applaudir un tel projet unique en Suisse. Il joue un rôle de pionnier dans le développement de matériel d'enseignement et de jeux de simulations pour l'instruction civique au niveau secondaire I. Il est fort à parier que grâce à ce concept un plus grand nombre de jeunes marqueront un intérêt accru pour la politique et useront davantage de leurs droits civiques. Un gros bémol quand même, l'opération ne portera jamais que sur un nombre restreint de classes.

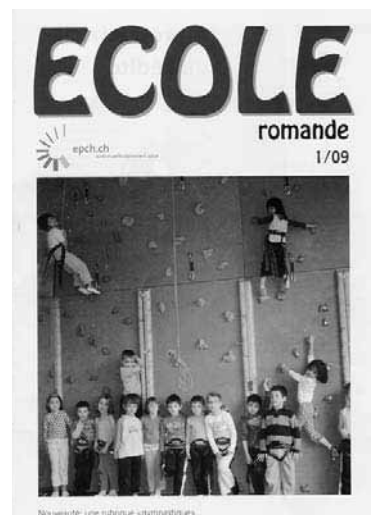
8.8 epch.ch (R. Gritti)

Périodique «Ecole romande»

Rappel: l'organisation «école et perfectionnement suisse», epch.ch (en allemand «schule und weiterbildung schweiz, swch.ch) travaille sur trois axes:

- au début des vacances d'été, elle organise des cours de formation continue (en 2009, plus de 2500 participants à Frauenfeld /TH et en 2010 ce sera à Coire /GR),
- elle gère un secteur Editions,
- elle publie deux Périodiques, «SCHULE Konkret» en allemand et «ECOLE romande» en français.

Relevant sa faible implantation en Romandie et en particulier la très faible participation des enseignants



romands aux cours d'été, epch.ch a décidé de concentrer ses activités sur la seule Suisse alémanique, et par conséquent de se séparer à moyen terme du périodique «ECOLE romande».

Dans leur recherche d'un partenaire pour assurer la pérennité de cette publication appréciée de nombreux praticiens, ses rédacteurs ont approché le SER pour explorer une possible reprise de la gestion du titre en parallèle avec sa revue EDUCATEUR. Des contacts exploratoires ont eu lieu et c'est donc une affaire à suivre.

8.9 USS



La question d'une appartenance à l'Union syndicale suisse s'est posée il y a quelques années. Le SER a alors pu constater que son adhésion n'était pas possible puisqu'il est une fâtière régionale et non nationale.

Depuis, le SER, en renforçant ses relations avec LCH, en participant à Ebenrain, en collaborant au sein du Groupe interparlementaire, a multiplié les occasions de coopération avec l'USS.

L'opportunité d'une rencontre entre le président SER et celui de l'USS lors de la dernière assemblée des délégués de LCH a permis un rapprochement bénéfique. Et le 19 septembre dernier, la manifestation nationale mise sur pied par l'USS et de nombreux syndicats a pu compter sur le soutien du SER, à défaut d'une participation massive de ses membres.

8.10 Congrès CSQ (G. Pasquier)

Du 26 au 29 juin dernier a eu lieu à Québec le congrès triennal de la CSQ (Centrale des syndicats du Québec) auquel le président du SER a participé. Depuis de nombreuses années, la collaboration entre SER et CSQ se développe et se renforce tant de manière directe qu'au travers des actions menées dans le cadre du CSFEF (cf. 7.3).

Pour mémoire, le président de la CSQ, Réjean Parent, était présent avec un autre responsable au congrès SER de Neuchâtel (2003) et le CoSER a pu rencontrer à plusieurs reprises nos collègues québécois lors des sessions du CSFEF qui ont eu lieu en Suisse.

Sous le thème «Inspirer, agir, grandir» le congrès 2009 de la CSQ a réuni plus de 1000 délégués de tout le Québec. Il a défini les politiques générales, les objectifs majeurs et les grandes lignes d'action pour les prochaines années.

Après trois ans difficiles de remises en cause douloureuses tant à l'intérieur de la centrale qu'au niveau du système éducatif, la CSQ a retrouvé une belle unité, un dynamisme prometteur et enthousiasmant.

Le SER a beaucoup à gagner dans cette collaboration entre pays francophones et s'emploie à la développer et à l'enrichir.

Le SER et la CSQ ont obtenu du CSFEF que soit menée une action de coordination de l'enseignement dans les pays francophones du «Nord». Le SER attend beaucoup de cette initiative qui sera concrétisée lors de la réunion de décembre 2009 à Fribourg. Les pays francophones partagent une culture commune et nous pouvons nous sentir parfois plus proches de nos collègues québécois que suisses alémaniques. Les difficultés de l'enseignement du français, par exemple, sont communes aux pays francophones. Des lignes de force internationales ne pourront que donner une meilleure assise aux réflexions et aux politiques que chacun de nos syndicats a peine à faire passer dans le terrain (aussi légitimes soient-elles).

8.11 UNSA (G. Pasquier)

Depuis de nombreuses années, des contacts privilégiés et une collaboration régulière unissent le SER et l'UNSA Education, dont le secrétaire général, Patrick Gonthier, est souvent intervenu dans nos manifestations (Assises, congrès, etc.).

La branche «syndicat des enseignants (SE-UNSA)» a tenu son congrès en 2007 à la Rochelle et c'est au printemps

2008 qu'a eu lieu à Bordeaux celui de l'UNSA Education, deux manifestations où le président du SER était présent. L'année 2009 n'a pas vu de grand rassemblement chez nos collègues français, mais le travail et les rencontres ont pu se poursuivre au CSEE, au CSFEF et dans d'autres occasions (congrès CSQ, par exemple). C'est avec beaucoup d'intérêt que les responsables du SER suivent le combat, les activités et les initiatives de leurs homologues de l'UNSA.

8.12 Réseau «Education et solidarité» (M. Baud)

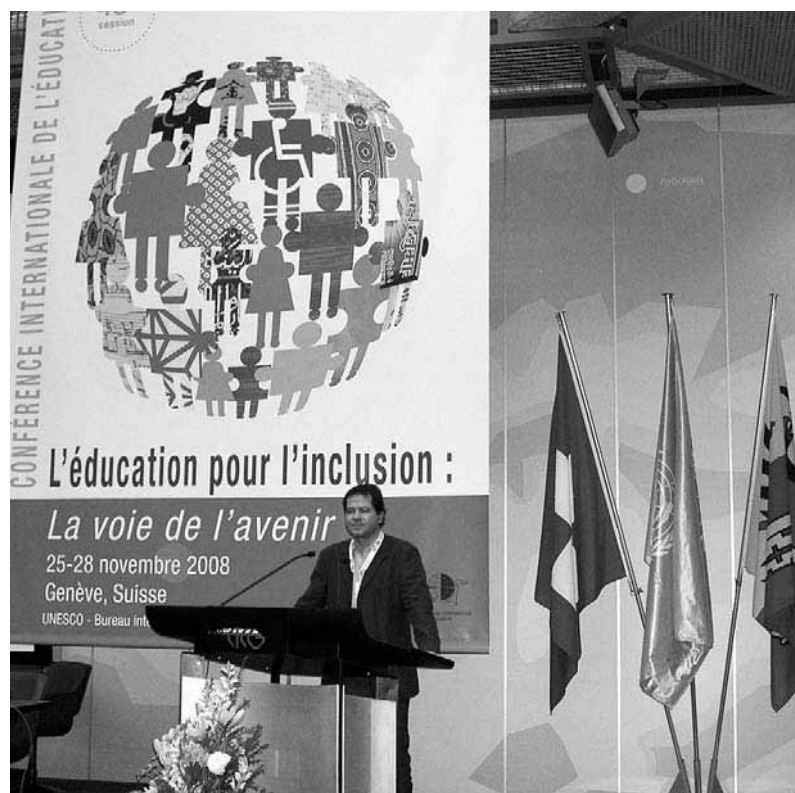
A l'initiative de l'IE (Internationale de l'éducation), de l'AIM (Association internationale de la mutualité) et de la MGEN (Mutuelle générale de l'éducation nationale), une conférence internationale s'est tenue à Paris les 14 et 15 mai 2009 dans le but de créer le Réseau Education et solidarité. L'Assemblée constitutive qui suivait a validé cette décision et le SER a adhéré au réseau. Les membres de l'IE, de l'AIM et de la MGEN se comptant en dizaines de millions, la contribution du SER reste modeste mais symboliquement importante. Pour Jean-Michel Laxalt, président de la MGEN, *«la solidarité, c'est la sécurité au présent, et la confiance en l'avenir»*. Assane Diop, directeur exécutif chargé de la protection sociale au BIT, a rappelé, lui, que seul *«le 20% de la population mondiale bénéficie d'une couverture sociale correcte, alors que le 50% n'en a aucune»*.

Les enseignants sont concernés au premier chef par les moyens destinés à remédier à ces inégalités. En effet, il faut considérer (ou au moins continuer à espérer...) que les professionnels de l'éducation représentent des vecteurs de développement des systèmes de protection sociale solidaires. La conférence, où plus de soixante pays étaient représentés, a permis d'exposer différentes expériences de mutuelles d'enseignants dans le monde. La prochaine réunion du Réseau aura lieu en Afrique du Sud, en juillet 2011.

(Voir www.educationsolidarite.org)

8.13 Conférence internationale de l'éducation (O. Baud)

La 48e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) de l'UNESCO s'est tenue à Genève du 25 au 28 novembre 2008, sur le thème «L'éducation pour l'inclusion: la voie de l'avenir». Les débats ont porté sur les différentes manières d'assurer une éducation aux centaines de millions de personnes qui n'y ont pas accès. La CIE a réuni les ministres de l'éducation et chefs de délégations des 153 Etats membres, ainsi que des représentants d'ONG et autres. Autant la dimension internationale, dans le vrai sens du terme, reste impressionnante dans un évènement de ce genre, autant les résultats des travaux ne sont pas révolutionnaires. Cela dit, le rappel de l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme («toute personne a droit à l'éducation») qui a été fait à l'issue des travaux s'adresse encore au monde entier tant il est vrai, même si les disparités entre les pays sont grandes, qu'aucune nation ne peut prétendre y répondre pleinement.



Il vaut donc la peine de lire les 24 recommandations adoptées à l'unanimité à la fin de la conférence¹. Ces déclarations restent par la force des choses générales et leur côté incantatoire pourrait prêter à sourire ou à hausser les épaules. Mais elles conservent, chacune, un aspect essentiel et il serait difficile de dire que l'une ou l'autre pourrait être écartée, soit parce qu'on y aurait déjà répondu sous nos latitudes, soit parce qu'elle serait insignifiante.

En effet, 75 millions d'enfants sont exclus de l'école, dont une majorité de filles, parce qu'ils sont pauvres, ou travaillent ou vivent dans une région en guerre. 25 millions d'entre eux sont des handicapés. Quant au nombre de jeunes ou d'adultes qui sont concernés par les exclusions de toutes sortes, parce qu'ils ont abandonné l'école sans qualification, il se monterait à 776 millions. Ces données en regard de la conjoncture mondiale ne laissent pas d'inquiéter. En effet, il ne serait pas admissible que ceux qui sont déjà les plus défavorisés fassent les frais des errements de spéculateurs sans scrupules. Ainsi, en parallèle à l'établissement des recommandations de mise en œuvre du concept de l'éducation pour l'inclusion, défini comme un des moyens destinés à réaliser l'objectif d'éducation pour tous, les ministres ont aussi tenu à se positionner fortement par rapport à la crise financière. La CIE s'est ainsi terminée sur un communiqué qui insiste sur le fait que l'éducation est fondamentale pour réduire la pauvreté et améliorer la santé et le niveau de vie.

«Le financement de l'éducation», ont déclaré les ministres, «devrait figurer parmi les premières priorités et (...) la crise financière ne devrait pas servir de justification à la réduction du financement alloué à l'éducation, tant au niveau national qu'international». Dans leurs conclusions, les ministres, experts en éducation et représentants de la société civile ont également proposé plusieurs mesures concrètes que pourraient prendre les gouvernements pour améliorer leurs systèmes éducatifs et surmonter les obstacles majeurs à l'inclusion.

¹ <http://www.ibe.unesco.org/fr/ice/48th-session-2008/conclusions-and-recommendations.html>

9.1 Generali (R. Gritti)

Depuis janvier 2000 une convention de partenariat entre la société d'assurances Generali et le SER existe et fait que les membres SER peuvent bénéficier de rabais très intéressants sur les primes.

Petit rappel:

Véhicules à moteur

5% sur assurance RC & protection du bonus

10% sur casco complète – partielle – occupants – protection juridique – renonciation au droit de recours.

Assurance choses

10% sur assurance ménage & RC privée.

Assurance immeubles: 10%

Si vous n'êtes pas encore client et que vous souhaitez des informations supplémentaires, n'hésitez pas à demander une offre à: GENERALI Assurances Générales SA

Centre clients

Soodmattenstrasse 4

8134 Adliswil

Tél. 0848 888 021

Fax. 058 472 38 69

E-mail: ggp@generalich

Nouveauté

L'adresse www.generalich/ser offre un accès direct aux avantages réservés aux membres du SER.



GENERALI
Assurances

AAM	Activités artistiques manuelles
AD	Assemblée des délégué-e-s
ARE	Assises romandes de l'éducation
BIT	Bureau international du travail (secrétariat permanent de l'OIT)
CDIP	Conférence des directeurs, directrices de l'instruction publique suisse
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
CMF	Conseil Média Formation
COMETE	Commission des médias et des technologies dans l'éducation
COMEVAL	Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques
CoSER	Comité SER
CP	Commission pédagogique
CPA	Coopération pédagogique en Afrique
CRE	Conseil de la recherche en éducation
CROTCES	Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissement secondaire
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation
CSFEF	Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation
CSQ	Centrale des syndicats du Québec
DDC	Direction suisse du développement et de la coopération
Ebenrain	Alliance des associations de travailleuses et travailleurs
ECTS	Système européen de transfert et d'accumulation de crédits
EDD	Éducation au développement durable
epch.ch	Société Ecole et perfectionnement Suisse
ES	Enseignement spécialisé
FAPERT	Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin
FED	Fondation Education et Développement
FEE	Fondation suisse d'éducation à l'environnement
FORRES	Formation romande pour les responsables d'établissements scolaires
GMO	Groupe de mise en oeuvre
Gpil.	Groupe de pilotage
GREDD	Groupe de référence pour l'éducation vers le développement durable
HarmoS	Projet «Harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse»
HEP	Hautes écoles pédagogiques
IE	Internationale de l'éducation
LCH	Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer
MER	Moyens d'enseignement romands
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFS	Office fédéral de la statistique
OIT	Organisation internationale du travail
PER	Plan d'études romand
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
REREF	Réseau des responsables de l'enseignement du français des cantons
RERLANG	Réseau des responsables Langue des cantons
RRM	Règlement de reconnaissance des certificats de maturité
SIR	Société des instituteurs de Suisse romande
SPR	Société pédagogique romande
SRL	Semaine romande de la lecture
SSPES	Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire
TIC	Technologie de l'information et de la communication
UNSA	Union nationale des syndicats autonomes (France)
USS	Union syndicale suisse

Dates fixes

- **Journée mondiale des enseignants – 5 octobre**
- **Journée des droits de l'enfant – 20 novembre**

2009-2010

- **Semaine romande de la lecture**
23-27 novembre 2009
- **AD/SER d'automne**
21 novembre 2009, à La Sarraz (VD)
- **Semaine des médias**
15-19 mars 2010
- **AD/SER du printemps**
24 avril 2010, en principe à Yverdon
- **5es Assises romandes de l'éducation**
25 septembre 2010, à Dorigny
- **AD/SER d'automne**
27 novembre 2010, dans le canton de Genève

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS **SER**



Case postale 899
Av. de la Gare 40
CH-1920 Martigny 1

Tél. + 41 27 723 59 60
Fax + 41 27 723 59 61
E-mail ser@le-ser.ch
www.le-ser.ch

et 14 fois par année
l' **Educateur**
pour vous informer!